

PREMIÈRE ÉPÎTRE

DE SAINT PIERRE

INTRODUCTION

1^o *L'apôtre saint Pierre*. — Les évangiles nous fournissent des renseignements assez nombreux sur sa vie jusqu'à l'ascension du Sauveur. Nommé Simon lorsqu'il fut circoncis¹, il reçut de Jésus le surnom de Céphas, qui signifie : pierre, rocher². Il était originaire de Bethsaïda, sur les bords du lac de Génézareth³. Nous connaissons son père, qui s'appelait Jonas d'après saint Matthieu⁴, Joannes d'après le grec du quatrième évangile⁵ : peut-être était-ce un double nom, Jonas-Jean ; ou bien, Jonas est une contraction de Joannes. Nous connaissons son frère, André⁶. Nous savons qu'il était marié : les synoptiques racontent la guérison de sa belle-mère par le Sauveur⁷. Il était pêcheur de son métier, comme André, comme Jacques et Jean⁸. Son éducation avait été très modeste ; aussi les membres du sanhédrin juif le traitèrent-ils dédaigneusement comme un illettré⁹.

Sa première rencontre avec Jésus et son appel préliminaire sont admirablement racontés par saint Jean¹⁰. Mais sa vocation définitive comme disciple du Christ n'eut lieu qu'un peu plus tard, dans les circonstances indiquées par les trois premiers évangiles¹¹. Enfin il fut choisi, le premier de tous¹², pour faire partie du collège apostolique. Il demeura donc pendant près de trois ans auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ, recevant ses divines leçons, jouissant de faveurs exceptionnelles¹³, jouant un rôle prédominant parmi les Douze, confessant avec foi le caractère messianique et la divinité de son Maître¹⁴, nommé

¹ En l'honneur de l'un des douze patriarches issus de Jacob.

² Voyez Matth. xvi, 18 et les notes ; Joan. i, 33.

³ Joan. i, 41.

⁴ Matth. xvi, 17.

⁵ Ἰωάννης. Cf. Joan. i, 42 ; xxi, 15-17.

⁶ Cf. Matth. iv, 18 ; Joan. i, 40-41, etc.

⁷ Cf. Matth. viii, 14-15 ; Marc. i, 29-31, etc.

D'après une tradition que cite Clément d'Alexandrie, *Strom.*, vii, 11, et Eusèbe, *Hist. eccl.*, iii, 30, sa femme aurait subi le martyre,

et il l'aurait encouragée tandis qu'on la conduisait au supplice.

⁸ Cf. Matth. iv, 18 ; Luc. v, 3, etc.

⁹ Act. iv, 13.

¹⁰ Joan. i, 35-42.

¹¹ Cf. Matth. iv, 14-22 ; Marc. i, 16-17 ; Luc. v, 1-11.

¹² « Primus Petrus », Matth. xi, 1. Cf. Marc. ii, 13 et ss. ; Luc. vi, 12 et ss.

¹³ Cf. Marc. v, 37 ; ix, 1 et ss. ; xiii, 3, etc.

¹⁴ Cf. Joan. vi, 68 et ss. ; Matth. xvi, 13-16.

en récompense vicaire du Christ¹. Durant la passion de Jésus, il fut tour à tour vaillant et faible². Après la résurrection il fut favorisé, parmi les premiers, de l'apparition du Sauveur³; puis, sur les rives du lac de Tibériade, témoin de son appel, il reçut la confirmation solennelle de son titre de prince des apôtres⁴.

La première partie du livre des Actes expose en détail les faits principaux de l'histoire de saint Pierre durant les premières années qui suivirent l'ascension. A Jérusalem, il parle et agit vraiment comme chef de l'Église, et personne ne lui conteste ce rôle⁵. Lorsque le christianisme, sortant des murs de la capitale juive qui avait été son premier berceau, fit des conquêtes d'abord en Samarie, puis parmi les païens, Pierre joua encore un rôle caractéristique et prépondérant⁶. Emprisonné par Hérode Agrippa I^{er} et sur le point d'être décapité, il fut délivré miraculeusement⁷. C'est alors sans doute, comme nous l'avons dit en expliquant Act. XII, 17^o, qu'il se rendit à Rome pour la première fois, après avoir passé par Antioche de Syrie. Plus tard, le concile de Jérusalem fut célébré sous sa présidence⁸.

Une tradition très affirmative nous apprend qu'il passa à Rome les dernières années de sa vie, et qu'il y subit le martyre avec saint Paul, l'an 67⁹.

2^o *La question d'authenticité* est aisée à traiter, car les témoignages des écrivains ecclésiastiques abondent depuis les temps les plus reculés. Si l'on se place au IV^e siècle et que l'on remonte en arrière, on est tout d'abord frappé de ce fait que, dans toutes les listes qui énumèrent les livres canoniques du Nouveau Testament¹⁰, notre épître est citée et attribuée à saint Pierre. Eusèbe¹¹ la mentionne expressément parmi les livres admis d'une manière incontestable, et il affirme¹² que « les anciens prêtres l'ont citée dans leurs écrits comme étant très certainement authentique ».

Au commencement du III^e siècle et à la fin du II^e, nous pouvons constater cet état de choses : nous avons, pour l'Église d'Alexandrie, le témoignage de l'illustre et docte Clément¹³; pour les Églises d'Afrique, celui de Tertullien¹⁴; pour les Églises de Syrie, celui de la *Peschita*; pour les Églises des Gaules, celui de saint Irénée¹⁵; pour l'Église de Rome, ceux de l'Itala, de saint Hippolyte¹⁶, etc. La première épître de saint Pierre est aussi très fréquemment citée durant le cours du II^e siècle et à l'époque des Pères apostoliques; qu'il suffise de renvoyer brièvement le lecteur aux Actes des martyrs¹⁷, aux grands apolo-

¹ Matth. XVI, 17-19.

² Joan. XVIII, 10, 15 et ss.

³ Luc. XXIV, 34.

⁴ Joan. XXI, 15 et ss.

⁵ Act. I, 1-VIII, 1.

⁶ Act. VIII, 14 et ss.; IX, 32 et ss.; X, 1-XI, 18.

⁷ Act. XII, 1 et ss.

⁸ Act. XV, 1 et ss.

⁹ La réalité du séjour de saint Pierre à Rome, très contestée autrefois par les protestants, a été démontrée par des arguments si solides, que d'assez nombreux rationalistes s'associent aujourd'hui aux historiens catholiques pour en attester « le caractère indiscutable ». Voyez les manuels d'histoire, et, parmi les ouvrages spéciaux, F. Windischmann, *Vindictæ Petrinæ*, Ratisbonne, 1836, et J. Schmid, *Petrus in Rom., oder Novæ Vindictæ Petrinæ*, Lucerne, 1892. Les excellents articles de M. P. Martin dans la *Revue des questions historiques*,

janv. 1873, janv. 1874 et juill. 1875 sont aussi à lire.

¹⁰ Seul le canon de Muratori fait exception; on ignore pour quel motif. Ce qu'il dit des écrits de saint Pierre est d'ailleurs très obscur.

¹¹ *Hist. eccl.*, III, 25, 2.

¹² *Ibid.*, III, 2, 1.

¹³ *Strom.*, III, 18; *Pædag.*, I, 1. Comp. I Petr. I, 6-9; II, 2-3. Les *Hypotyposes* contenaient de courtes explications de cette lettre, aussi bien que des autres épîtres catholiques.

¹⁴ *Comp. de Orat.*, 20 et I Petr. III, 3; *Scorpion.*, 14 et I Petr. II, 17, etc. Voyez Roensch, *das N. T. Tertullian's*, p. 556-563.

¹⁵ *Comp. adv. Hær.*, IV, 9, 2, et I Petr. I, 8, etc.

¹⁶ *In Dan.* IV, 59.

¹⁷ Voyez la lettre des églises de Lyon et de Vienne, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1, et comp. I Petr. V, 6 et 8.

gistes¹, aux docteurs hérétiques eux-mêmes², à Hermas³, à Papias⁴, au pape saint Clément⁵, etc. Tout cela est si frappant, qu'un critique protestant écrivait naguère : « La première épître de saint Pierre est peut-être, de tous les écrits du Nouveau Testament, celui qui réunit les témoignages les meilleurs et les plus précis. »

Les arguments intrinsèques confirment encore la preuve fournie par la tradition. La lettre se donne elle-même, 1, 1, comme étant l'œuvre du prince des apôtres; or, de nombreux détails qu'elle contient s'accordent fort bien avec cette donnée : notamment, la mention de Silvain (v, 12), personnage important qui avait eu des relations très intimes avec l'Église de Jérusalem⁶, et celle de saint Marc (v, 13), dont saint Pierre connaissait depuis longtemps la mère⁷ et qu'il avait alors à Rome auprès de lui⁸; d'assez fréquentes allusions aux paroles de Jésus-Christ⁹ et à divers événements de sa vie¹⁰, ainsi qu'aux relations personnelles que l'auteur avait eues avec lui¹¹; enfin la ressemblance très réelle qui existe, soit pour le fond, soit pour la forme, entre cet écrit et les discours de saint Pierre qui nous ont été conservés dans le livre des Actes¹².

3^o *Le sujet et le plan.* — Aucune pensée dogmatique ou polémique ne domine la lettre et ne lui donne une forme spéciale, comme cela a lieu pour la plupart des épîtres de saint Paul. Le ton est presque toujours celui de l'exhortation paternelle; aussi l'enseignement doctrinal direct est-il relativement peu considérable¹³, et cela se conçoit, puisqu'il n'entraîne pas dans le cadre de l'auteur.

« Il n'y a pas de plan précis, tant la pensée est spontanée et pour ainsi dire sans préméditation. » Néanmoins, on est à peu près généralement d'accord pour adopter la division suivante. Entre un court préambule, 1, 1-2, et une conclusion très brève aussi, v, 12-14, on trouve trois séries d'exhortations, qui forment autant de sections distinctes. La première, 1, 3-11, 10, peut s'intituler : Privilèges qui appartiennent à la famille rachetée par Jésus-Christ, c'est-à-dire aux chrétiens, et sainteté qu'ils exigent. Elle s'ouvre par une action de grâces à Dieu pour ses bienfaits multiples, qui se résumant dans le salut opéré par le Christ (1, 3-12); puis elle indique aux lecteurs ce à quoi ils sont obligés en tant qu'élus de Dieu, et ce qu'ils ont droit d'attendre eux-mêmes de cette élection (1, 13-11, 10). La seconde, 11, 11-14, 6, développe cette idée : les chrétiens au milieu du monde, et leurs obligations soit particulières, soit générales. C'est un petit traité de morale pratique, dont les points principaux sont les suivants : devoirs du citoyen, de l'esclave, des époux, des chrétiens en face les uns des autres et par rapport au monde, l'exemple du Sauveur et la fuite du péché. La

¹ Entre autres Théophile, *ad Autolyco.*, II, 34 (cf. I Petr. 1, 18; II, 11; IV, 3) et saint Justin, *Dial.*, 103 (cf. I Petr. v, 8).

² Notre épître était très connue des gnostiques d'alors, en particulier des Valentinien et de Basilides.

³ *Vis.*, IV, 3, 4; comp. I Petr. 1, 7, etc.

⁴ Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39.

⁵ I Cor. XXXVII, 2; cf. I Petr. II, 9, etc.

⁶ Cf. xv, 22 et ss.

⁷ Act. XII, 12 et ss.

⁸ Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, 14.

⁹ Comp. III, 14 et IV, 14 avec Matth. v, 11-12; II, 12 avec Matth. v, 16; II, 6-8 avec Matth. XXI, 42 (cf. Act. IV, 11), etc.

¹⁰ Cf. I, 19-20; II, 21-25; III, 18-19, IV, 1, etc.

¹¹ Voyez surtout v, 1 : « Testis Christi pas-

sionum. »

¹² De part et d'autre, peu de pensées abstraites et spéculatives, mais les faits de la vie du Sauveur, surtout ceux de sa passion, de sa résurrection et de son ascension, présentés d'une manière concrète comme la base de notre salut. De part et d'autre aussi, l'auteur aime à rattacher sa doctrine aux prophéties de l'Ancien Testament. Pour ce qui est du style proprement dit, les discours et l'épître contiennent un nombre relativement considérable d'expressions identiques.

¹³ Il est loin cependant de faire défaut complètement. Le lecteur trouvera dans l'épître de beaux passages sur la sainte Trinité, sur chacune des personnes divines, sur le mystère de la rédemption, sur l'Église, etc.

troisième, iv, 7-v, 11, renferme des exhortations qui concernent la vie parfaite des communautés chrétiennes envisagées en elles-mêmes. Elle entre dans d'assez nombreux détails pratiques, que l'on peut grouper sous ces divers chefs : être fidèles dans l'usage des dons spirituels, iv, 7-11; être fidèles dans les épreuves et avoir confiance en Dieu, iv, 12-19; obligations mutuelles des pasteurs et de leurs ouailles, v, 1-5^a; quelques recommandations finales, v, 5^b-11¹.

4^o *La langue et le style.* — L'épître a été composée en grec; il n'y a pas le moindre doute à ce sujet. Saint Jérôme a été seul à supposer que l'idiome primitif était l'araméen². Saint Pierre, originaire des bords du lac de Tibériade, avait appris de bonne heure à parler le grec, qui était d'un usage fréquent dans ces parages, et il se développa dans la connaissance de cette langue durant ses courses apostoliques³, à travers des contrées habitées par des races helléniques. Ses hébraïsmes ne sont ni fréquents, ni choquants. Les principaux sont : fils d'obéissance, i, 14; l'acception des personnes, i, 17; la parole du Seigneur, i, 25; un peuple d'acquisition, ii, 9; le mot « vase » pour désigner le corps humain, iii, 7, etc. Le vocabulaire de l'épître renferme un nombre assez considérable de mots qui ne sont employés dans aucun autre livre du Nouveau Testament; on en a compté jusqu'à soixante-deux, dont la plupart se rencontrent dans la traduction des Septante.

5^o *Les destinataires de l'épître* sont désignés de la façon la plus nette dès le premier verset : « Electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ et Bithyniæ. » Les cinq provinces mentionnées faisaient partie de l'Asie Mineure, dont elles occupaient le nord (le Pont et la Bithynie), l'ouest (l'Asie, c'est-à-dire l'Asie dite proconsulaire), la partie centrale et occidentale (la Galatie et la Cappadoce)⁴.

L'évangile avait été prêché dans ces différentes régions par saint Paul et par ses disciples, soit directement, comme en Galatie⁵ et en Asie⁶, soit indirectement⁷. Mais il est fort possible que saint Pierre lui-même ait exercé son ministère apostolique dans l'une ou l'autre de ces provinces, entre les années 51 et 54. C'était l'opinion d'Origène⁸, de saint Épiphane⁹, d'Eusèbe¹⁰, de saint Jérôme¹¹, etc. L'apôtre n'y fait aucune allusion dans cet écrit, non plus que dans sa seconde lettre, et l'hypothèse n'est pas regardée comme certaine¹².

Les membres des chrétientés ainsi fondées avaient appartenu en grande majorité au paganisme¹³. Néanmoins, on voit par le livre des Actes qu'il y avait des éléments juifs considérables dans plusieurs églises des contrées qui ont été énumérées ci-dessus¹⁴ : il est donc vraisemblable qu'un certain nombre

¹ Pour une analyse plus complète, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1335-1338.

² *Ep. ad Hædib.*

³ Saint Jacques et saint Jude étaient, comme lui, Juifs d'origine, et pourtant il est hors de conteste qu'ils ont écrit en grec.

⁴ Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. xvii.

⁵ Voyez Act. xvi, 6; Gal. iv, 13 et ss., etc.

⁶ Cf. Act. xix, 1 et ss.

⁷ Des chrétiens de la province d'Asie avaient pu porter la bonne nouvelle en Bithynie et en Cappadoce, comme cela avait eu lieu pour la Phrygie (cf. Col. ii, 1).

⁸ Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, iii, 12.

⁹ *Hær.*, xxvii, 2.

¹⁰ *L. c.*, iii, 4, 2.

¹¹ *De vit. ill.*, 1.

¹² Origène et Eusèbe appuient précisément leur opinion sur le passage I Petr. i, 1, ce qui diminue la valeur de leur témoignage.

¹³ Voyez saint Jérôme, *adv. Jovin.*, i, 39, et saint Augustin, c. *Faust.*, xxix, 89, etc. Ce sentiment est admis aujourd'hui d'une manière presque unanime. Il est tout à fait certain, d'après i, 14; ii, 9-10; iv, 2-4. Origène (ap. Eusèb., *Hist. eccl.*, iii, 1), Didyme (*ibid.*, iii, 4, 2) et d'autres anciens auteurs grecs croyaient au contraire que l'épître avait été surtout composée pour des chrétiens d'origine juive. Leur raison principale consistait dans une interprétation inexacte du mot *διασπορᾶς* (« dispersionis »), qu'on lit à la première ligne.

¹⁴ Cf. Act. xviii, 24 et ss.; xix, 8-10, etc.

des destinataires de cette épître étaient Israélites par leur origine. Dans leur ensemble, les lecteurs avaient été convertis depuis assez longtemps, puisqu'ils avaient leurs prêtres et leur organisation ecclésiastique régulière¹. Ils formaient un corps parfaitement constitué parmi leurs voisins demeurés païens.

6° *L'occasion et le but* ressortent assez bien du fond même de la lettre. Les chrétiens d'Asie Mineure, sans être sous le coup d'une persécution violente et pour ainsi dire officielle², avaient alors beaucoup à souffrir. Les païens et les Juifs parmi lesquels ils vivaient leur infligeaient toutes sortes de vexations pénibles. Le fait n'a rien d'étonnant, quand on se place dans la situation des chrétiens d'alors : les nouveaux convertis abandonnaient non seulement leur religion antérieure, mais en grande partie aussi leur genre de vie, et leurs anciens coreligionnaires ne leur pardonnaient pas ce qu'ils regardaient comme une apostasie. On leur reprochait même leur vie sainte. D'après IV, 12, un mouvement particulier de haine et d'hostilité venait d'éclater contre les Églises d'Asie. Les fidèles n'y étaient pas encore habitués; de là, pour eux, le trouble et le danger de découragement. Le prince des apôtres leur écrivit donc afin de les consoler et de les affermir au milieu de leurs épreuves. Pour cela, il leur montre que la souffrance est la vocation du chrétien, et qu'elle leur procurera plus tard une grande gloire, de même qu'elle est dès ici-bas une grande grâce. Il les engage en même temps à bien remplir malgré tout leurs devoirs envers la société et envers eux-mêmes.

Comme on le voit, le but est tout pratique, tout moral. L'auteur l'expose lui-même à la fin de l'épître, v, 12^b, par les mots *obsecrans et contestans* (plus exactement d'après le grec : exhortant et rendant témoignage). Il exhorte ses lecteurs, en pensant à la situation douloureuse où ils se trouvaient, et il atteste, il témoigne qu'en dépit des adversités qu'il occasionne, le christianisme est la grâce des grâces, et la religion véritable³.

7° *Le lieu et l'époque de la composition*. — L'auteur dit lui-même, v, 13, qu'il écrivit cette lettre à Babylone, et un certain nombre d'auteurs protestants affectent de prendre ce trait à la lettre. Mais on ne sait absolument rien d'un séjour de saint Pierre dans l'antique capitale de la Chaldée. Le nom de Babylone est donc symbolique en cet endroit pour désigner Rome, qui avait succédé à la cité chaldéenne comme métropole du monde païen. Longtemps avant cette époque, les Juifs l'employaient de la même manière dans leur littérature apocalyptique⁴. Personne n'a douté de cette signification métaphorique durant les seize premiers siècles; déjà nous la trouvons dans les écrits de Papias et de Clément d'Alexandrie⁵. En outre, la tradition d'après laquelle saint Pierre acheva sa vie à Rome est tellement forte, qu'un assez grand nombre de critiques hétérodoxes ou même rationalistes l'admettent comme nous⁶.

Suivant l'opinion la plus vraisemblable, cette épître fut composée vers l'an 63 ou 64 de notre ère. Saint Paul venait d'être délivré de sa prison, et était parti pour l'Espagne ou pour l'Orient⁷. La persécution de Néron n'avait pas encore

¹ Voyez v, 1-5.

² Aucun des passages de l'épître où les épreuves des lecteurs sont mentionnées (I, 6-7; II, 12 et ss.; III, 9, 13-14, 17, 19; IV, 12 et ss.) n'indique une persécution de ce genre, accompagnée du martyre, de la confiscation des biens, etc.

³ Comme exemples de ces « attestations » qui donnent plus de poids à l'exhortation, voyez I, 3-12, 18-21, 23, 25; II, 3-10, 19 et ss.; III, 14

et ss.; IV, 12-14; V, 7, 10, 12.

⁴ Voyez aussi Apoc. XIV, 8 et XVIII, 2, 10.

⁵ Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, II, 16. Comp. saint Jérôme, *de Vir. ill.*, 8, etc.

⁶ Voyez la page 659; Act. XII, 17 et le commentaire; Joh. Schmid, *Petrus in Rom*, Lucerne, 1879, etc.

⁷ De là probablement le silence de la lettre à son sujet.

éclaté¹, quoiqu'on en vit déjà les signes précurseurs. Saint Marc, mentionné à la fin de l'épître (v, 13^b), était toujours à Rome, où l'apôtre des Gentils l'avait appelé naguère².

8^o *Commentaires catholiques*. — Outre ceux qui ont été indiqués à la page 630, nous n'avons à signaler que le suivant, qui est d'ailleurs excellent : L. T. Hundhausen, *Die beiden Pontifikalbriefe des Apostels Petrus*, Mayence, 1873 et 1888.

¹ Elle ne commença que vers la fin de 64. | ² Cf. Col. iv, 10.

PREMIÈRE ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE

CHAPITRE I

1. Petrus, apostolus Jesu Christi, electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ et Bithyniæ,

2. secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam

1. Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux élus étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie,

2. élus selon la prescience de Dieu le Père, pour recevoir la sanctification de

PROLOGUE. I, 1-2.

CHAP. I. — 1-2. La salutation. Elle se compose des trois éléments accoutumés : le nom de l'auteur, l'indication des destinataires, un souhait pieux et affectueux. — L'auteur : *Petrus*. De même que l'apôtre des Gentils, dans ses épîtres, n'employait plus que son nom de Paul et semblait oublier qu'il avait porté celui de Saul, de même le prince des apôtres se désigne ici par le nom symbolique que lui avait donné Jésus, et point par celui de Simon Bar-Jona (cf. Matth. xvi, 17). — *Apostolus*... A son nom personnel il joint, lui aussi, son titre officiel d'envoyé et de représentant de Jésus-Christ. — Les destinataires : *electis advenis dispersionis*. Le dernier de ces substantifs (*διασποράς*) désignait couramment alors ceux des Juifs qui vivaient dispersés à travers l'Asie et l'Europe. Cf. II Mach. I, 27; Joan. vii, 35; Jac. I, 1. Mais il est employé ici d'une manière figurée, et s'applique à tous les chrétiens, sans distinction d'origine. — L'équivalent grec de *advenis* (*παρεπιδήμοις*) représente des hommes qui habitent dans un pays étranger. Ce mot reviendra plus bas, II, 11 (cf. I, 17), comme une réminiscence de Gen. xxiii, 3, passage où Abraham dit être lui-même un « advena » en Palestine. Le chrétien est de même un étranger sur cette terre d'exil, et il doit

se rappeler constamment la céleste patrie. Cf. Hebr. xi, 9. Telle est l'idée que saint Pierre veut exprimer par cette expression, prise dans un sens mystique. — L'épithète « *electis* » est employée, de même que dans les écrits de saint Paul et ailleurs (cf. II Tim. II, 10; Tit. I, 1, etc.), comme synonyme de chrétiens : ceux qui ont été l'objet du choix éternel de Dieu, en vue du salut opéré par le Christ. Comp. II, 9. — *Ponti, Galatiæ*... Sur ces cinq provinces et sur leur évangélisation, voyez l'Introd., p. 661. Elles sont citées comme au hasard, non d'après l'ordre géographique. — Les mots *secundum præscientiam*... (vers. 2) retombent sur le participe « *electis* », qu'ils servent à déterminer, de concert avec les expressions parallèles « *in sanctificationem*... *in obedientiam* et... ». Il est à remarquer que chacune de ces trois clauses est rattachée à une des personnes de la sainte Trinité et à une opération qui leur est propre. La prescience divine est la condition nécessaire de notre élection et la base de notre salut. — *Dei Patris*. Le choix a donc été fait de la manière la plus équitable, puisqu'il provient de Dieu, qui est Père en même temps. — *In sanctificationem*... D'après le grec, il faudrait l'ablatif : « *in sanctificatione* ». L'Esprit-Saint met en nous, par ses opérations mystérieuses, l'attribut essentiellement divin de la sainteté, nous consacrant ainsi à Dieu comme des êtres

l'Esprit, pour obéir à la foi et avoir part à l'aspersion du sang de Jésus-Christ. Que la grâce et la paix vous soient multipliées!

3. Béni soit le Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts,

4. pour un héritage qui ne peut ni se

tiam, et aspersionem sanguinis Jesu Christi. Gratia vobis et pax multiplicetur.

3. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis,

4. in hereditatem incorruptibilem, et

à part. — *In obedientiam* etc... Double résultat du choix divin et de notre sanctification par le Saint-Esprit. En premier lieu, l'obéissance du chrétien à la volonté de Dieu; en second lieu, le pardon de ses péchés, grâce à l'effusion du sang de Jésus (*aspersionem*...). Le substantif *ἀσπιρσιμός* n'est employé qu'ici et Hebr. XII, 24 dans le Nouveau Testament. De part et d'autre, il fait allusion à la scène racontée Ex. XXIV, 8, c.-à-d. à l'aspersion expiatoire faite par Moïse sur tout le peuple hébreu avec le sang des victimes, au moment où fut conclue l'alliance du Sinaï. Mais quelle différence entre le sang des animaux et celui de l'Homme-Dieu! Cf. Hebr. IX, 18; I Joan. I, 7, etc. — *Gratia et pax*... C'est le même souhait que dans les épîtres de saint Paul (voyez Rom. I, 7 et le commentaire); mais saint Pierre ajoute le verbe *multiplicetur*. Cf. II Petr. I, 2; Judæ, 2.

PLÉMIÈRE PARTIE

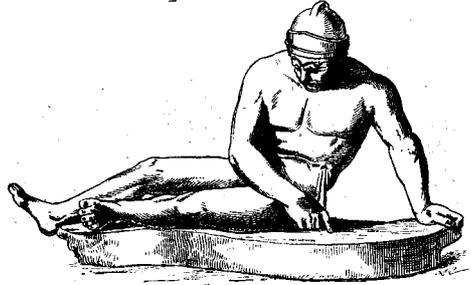
Les privilèges du chrétien et la sainteté qu'ils exigent de lui. I, 3-II, 10.

§ I. — *Action de grâces à Dieu pour le grand bienfait du salut accordé aux chrétiens*. I, 3-12.

1° Joie ineffable que le salut apporte aux fidèles. I, 3-9.

3-6. Que Dieu soit béni pour ses dons gracieux de la régénération spirituelle et du céleste héritage! — *Benedictus*... Ce début aussi ressemble à celui des épîtres de saint Paul, qui commencent presque toutes par une action de grâces à Dieu. Comp. surtout II Cor. I, 3, et Eph. I, 3. C'était probablement un usage commun aux Juifs pieux de commencer ainsi leurs lettres. — *Deus et Pater Domini*... Sur ce titre, voyez Rom. XV, 6; II Cor. I, 3 et XI, 31; Eph. I, 3, etc. — Motif de l'action de grâces: *qui secundum misericordiam*... Le bienfait dont va parler saint Pierre est donc entièrement gratuit de la part de Dieu, car il s'adresse à des misérables et à des indignes. La grande miséricorde de Dieu a été la vraie et l'unique

source de ses grâces. — *Regeneravit* (*ἀναγεννήσας*). Expression rare, propre à saint Pierre parmi les écrivains du Nouveau Testament;



Galat mourant. (D'après une statue antique.)

nous la retrouverons au vers. 23. Mais la pensée est celle de Jésus lui-même (cf. Joan. III, 5), et saint Paul (Gal. VI, 15^b; Tit. III, 5), puis saint Jacques (I, 18), la mentionnent aussi. Dieu, dans son infinie bonté, nous a donné une seconde naissance, bien supérieure à la première. — *In spem*... Le premier bienfait de notre régénération a consisté à nous rendre l'espérance perdue. Les espérances humaines sont fragiles et périssables; celle-ci possède tous les éléments d'une vie sans fin (*vivam*). « L'espérance occupe une place importante dans cette épître. » — *Per resurrectionem*... Ces mots dépendent aussi de « regeneravit nos » et marquent pour ainsi dire l'instrument ou l'agent de notre nouvelle naissance, lequel n'est autre que la résurrection de Jésus-Christ, gage et modèle de la nôtre. Cf. Rom. VI, 3-4. — *In hereditatem*... (vers. 4). But final de la régénération du chrétien et objet direct de son espérance. Tout croyant a un héritage, un riche patrimoine, qu'il possède déjà « in spe », en attendant qu'il puisse en jouir pleinement et éternellement. Cet héritage consiste dans le royaume du ciel. — Trois épithètes symboliques servent à le qualifier, et à le distinguer d'un patrimoine simplement temporel, analogue à celui qu'Israël avait reçu dans la terre promise (cf. Act. VII, 5). *Incorruptibilem*: incor-

incontaminatam, et immarcescibilem, conservatam in cælis in vobis,

5. qui in virtute Dei custodimini per fidem, in salutem paratam revelari in tempore novissimo.

6. In quo exultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus,

7. ut probatio vestræ fidei multo pretiosior auro, quod per ignem probatur, inventiatur in laudem, et gloriam, et honorem, in revelatione Jesu Christi :

8. quem cum non videritis, diligitis ;

corrompre, ni se souiller, ni se flétrir, qui est réservé dans les cieux pour vous,

5. qui êtes gardés par la puissance de Dieu, par la foi, pour le salut qui est prêt à être manifesté dans le dernier temps.

6. Vous devez en être transportés de joie, supposé même qu'il faille que, pour un peu de temps, vous soyez attristés par diverses épreuves,

7. afin que votre foi ainsi éprouvée, plus précieuse que l'or qu'on éprouve par le feu, tourne à votre louange, votre gloire et votre honneur, lorsque paraîtra Jésus-Christ :

8. lui que vous aimez sans l'avoir vu ;

ruptible, parce qu'il est immatériel et spirituel. *Incontaminatam* : incapable d'être souillé par le péché. *Immarcescibilem* : semblable à une fleur qui ne se fane jamais. — *Conservatam in vobis*. D'après le grec : mis en réserve... pour vous (εἰς ὑμᾶς). — Condition à laquelle les chrétiens obtiendront cet héritage : *quod... custodimini...* (vers. 5). Le verbe grec (φρουρούμενός) fait image : c'est une expression militaire, qui désigne l'action de garder une ville au moyen d'une garnison. Les deux gardiens sont, d'une part, la puissance divine, sans laquelle personne ne saurait résister à l'ennemi (*in virtute Dei*) ; d'autre part, la foi subjective du chrétien (*per fidem*). — *In salutem...* Ce mot est employé dans sa signification la plus large : ici-bas, le pardon et la grâce ; là haut, la plénitude du bonheur éternel. L'expression entière est synonyme de l'héritage mentionné ci-dessus. — *In tempore novissimo*. C.-à-d., à la fin du monde, après le second avènement de Jésus-Christ. Cf. Joan. vi, 39, etc.

6-9. Le salut que nous a mérité le Sauveur est tellement précieux, qu'il doit être pour les chrétiens une cause perpétuelle d'allégresse, même parmi les épreuves de la vie. — *In quo*. D'après la meilleure interprétation : « in quo tempore ». Selon d'autres : « in Deo », ou « in Jesu Christo ». — *Exultabitis*. Le grec a le temps présent (ἀγαλλιάσθε), mais dans le sens du futur, comme l'indique le contexte. — L'allégresse à venir nous aide puissamment à supporter les souffrances de la vie présente : *modicum* (par opposition aux joies immenses du ciel) *nunc* (par opposition à l'éternité) *si oportet...* S'il faut : en effet, sous une forme ou sous une autre, la peine a sa place nécessaire dans la vie des chrétiens, Dieu voulant qu'elle serve à compléter notre sanctification. — *In... tentationibus*. Ici, comme dans saint Jacques, I, 2, les tentations sont les épreuves qui viennent de la part des hommes, et particulièrement les vexations et les persécutions extérieures. — *Ut probatio...* Résultat qu'elles sont destinées à produire : à travers ces ténèbres morales, la

foi des vrais croyants, loin de se laisser obscurcir, brillera plus resplendissante que jamais. Sur la locution *probatio fidei...*, voyez Jac. I, 3 et les notes. — *Multo pretiosior...* L'or est le plus précieux des métaux ; mais une foi éprouvée a une valeur incomparablement plus grande. Si l'or est purifié par le feu, la foi l'est de son côté par la souffrance, qui la dégage de toute imperfection. — Après le substantif *auro*, le grec ajoute le participe ἀπολλυμένω, qui le détermine : l'or qui périt. Par antithèse avec la foi, qui est immatérielle, inaltérable. — *Quod per ignem...* Sur cette comparaison, voyez Job, xxiii, 10 ; Ps. lxxv, 10 ; Prov. xxvii, 21 ; Jer. ix, 7 ; Zach. xiii, 9, etc. — *Inventiatur* : par Dieu, dès ici-bas ; mais surtout à la fin des temps, comme le disent les derniers mots du verset. — *In laudem, et...* L'auteur accumule de nouveau les expressions (comp. le vers. 4), cette fois pour mieux mettre en relief la récompense réservée à la foi victorieuse. La première désigne la louange que Dieu accordera à ses serviteurs fidèles (cf. Matth. xxv, 21 ; Rom. ii, 29 ; I Cor. iv, 5, etc.). Les deux autres sont à peu près synonymes, et marquent la gloire éternelle de ceux qui auront persévéré dans la foi (cf. Rom. ii, 7, 10, etc.). — *In revelatione...* : lorsque Jésus-Christ se révélera dans toute sa majesté de juge et de rémunérateur suprême, à la fin du monde. Comp. les vers. 5 et 13 ; iv, 13 ; Luc. xvii, 30. Saint Paul emploie aussi cette expression dans le même sens (I Cor. i, 7 ; II Thess. i, 7). — *Quem cum...* (vers. 8). Pour affirmer l'espérance de ses lecteurs, l'auteur leur rappelle les liens étroits qui les unissent à Jésus-Christ, duquel dépend leur salut futur : il est l'objet de leur amour et de leur foi, en attendant qu'il vienne réaliser leurs saints désirs. La parole de saint Pierre semble être un écho et un commentaire de celle que Jésus lui-même avait adressée à saint Thomas. Cf. Joan. xx, 29. Elle est chaude, émue, comme si elle ravi-vait dans le cœur de saint Pierre le souvenir de scènes inoubliables. — *Cum non...*, *diligitis*. Premier fait, relatif au temps passé : les lec-

en qui maintenant encore vous croyez sans le voir ; ce qui vous fait tressaillir d'une joie ineffable et glorieuse,

9. parce que vous remporterez la fin de votre foi, le salut de vos âmes.

10. Ce salut a été l'objet des recherches et des investigations des prophètes, qui ont prédit la grâce qui vous était destinée ;

11. ils cherchaient à découvrir quel temps et quelles conjonctures leur indiquait l'Esprit du Christ, qui annonçait d'avance les souffrances réservées à Jésus-Christ, et la gloire qui devait les suivre.

12. Il leur fut révélé que ce n'était

in quem nunc quoque non videntes creditis ; credentes autem exultabitis lætitia inenarrabili et glorificata ;

9. reportantes finem fidei vestræ, salutem animarum.

10. De qua salute exquisierunt atque scrutati sunt prophetæ, qui de futura in vobis gratia prophetaverunt ;

11. scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi, prænuntians eas quæ in Christo sunt passiones, et posteriores glorias ;

12. quibus revelatum est quia non

teurs aiment ardemment Jésus-Christ, bien qu'ils n'aient jamais eu le bonheur de le voir.

— Second fait, qui concerne le présent : *nunc quoque... creditis*. Actuellement encore, ils ne le voient pas, et cependant ils croient en lui. Il est vrai que le verbe « creditis » manque dans le grec ; mais déjà on trouve dans saint Irénée cette leçon de la Vulgate, qui, bien qu'elle ne soit probablement pas authentique, facilite la construction et éclaircit la pensée. — Troisième fait, relatif à l'avenir : *credentes... exultabitis...* Comme au vers. 6, nous lisons de nouveau dans le grec ἀγαλλιάσθε au présent ; mais encore avec le sens du futur (Écuménus, Théophylacte, etc.), à moins donc que la leçon primitive n'ait été ἀγαλλιάσεσθε, comme paraissent avoir lu Origène et le syriaque, aussi bien que notre version latine. — L'allégresse promise est caractérisée par deux épithètes, qui la mettent singulièrement au-dessus des joies humaines. La première, *inenarrabili*, marque une félicité incomparable ; la seconde, *glorificata*, un bonheur entièrement surnaturel, dégagé de tout élément profane. — *Reportantes...* (vers. 9). Trait final. Le participe signifie : Parce que vous recevez. — *Finem fidei...* Le but, le terme de la foi, c'est le salut éternel (*salutem...*), accordé aux chrétiens qui ont bien combattu. Comp. le vers. 5 ; Apoc. xv, 11, etc.

2^e Les prophètes ont depuis longtemps annoncé le salut apporté par le Christ, et les anges désirent le connaître à fond, I, 10-12.

10-12. Grand privilège des chrétiens, auxquels a été révélé ce qui est demeuré en partie caché aux anciens prophètes et aux esprits célestes eux-mêmes. Passage remarquable à tous égards. — *De qua salute...* Le salut continue de former l'idée principale. En fait, il équivaut ici à l'évangile, dont les points essentiels avaient été révélés aux prophètes. — *Exquisierunt..., scrutati sunt*. Deux expressions très énergiques : ἐκζητεῖν, chercher avec soin dans toutes les directions ; ἐξερευνᾶν, à la façon des mineurs, qui fouillent le sol pour lui arracher ses métaux précieux, ses diamants, etc. — *De futura... gloria...* En réalité, les oracles les plus imposants des prophètes

concernent la grâce qui devait être versée à flots sur le monde par l'incarnation, par la vie, la passion et la mort du Christ ; grâce devenue actuelle pour les chrétiens. — *Scrutantes*. La révélation était comme une première donnée, sur laquelle l'esprit des voyants pouvait travailler, avec le concours de la lumière divine.

— *In quod vel quale...* Manière de dire que les anciens prophètes ne cherchaient pas seulement à découvrir en général l'époque où naîtrait le Messie ; ils travaillaient aussi à savoir quelle serait la nature exacte de cette époque : « pacisue an belli tempore, servitutis an libertatis, etc. » (Justiniani.) — *Significaret : ἐδήλου*, montrait, suggérait. — *In eis Spiritus...* Nuance dans le grec : l'Esprit du Christ qui (était) en eux. La formule « l'Esprit du Christ », appliquée à une époque plus ou moins éloignée de la première apparition du Messie, est certainement extraordinaire. Le Christ existait donc de toute éternité comme Verbe de Dieu, et il communiquait son Esprit aux prophètes, pour leur révéler les mystères de sa vie terrestre. Assurément, il n'est pas interdit de donner cette autre explication, adoptée par divers auteurs modernes : L'Esprit-Saint, qui fut plus tard l'Esprit du Christ, inspira déjà les prophètes. Mais la première est plus simple et plus naturelle ; c'est d'ailleurs celle des anciens commentateurs. Comp. I Cor. x, 4, 9, où la préexistence du Christ est aussi mentionnée.

— *Prænuntians* (d'après le grec : attestant solennellement d'avance) *eas quæ...* Objet spécial des révélations faites aux prophètes. Il se dédouble aussitôt : d'abord les souffrances du Messie, *passiones* (au lieu de *quæ in Christo sunt*, lisez : « quæ in Christum... »), les souffrances réservées au Christ ; ensuite ses gloires futures, telles que la résurrection, l'ascension, etc., *posteriores glorias* (dans le grec : les gloires qui sont après celles-ci, c.-à-d. après les souffrances). Comp. Luc. xxiv, 26-27 et 46, où la passion et la glorification du Christ sont pareillement associées. — *Quibus revelatum...* (vers. 12). Quoique choisis de Dieu pour recevoir ses révélations relatives au Messie, les prophètes n'eurent pas le bonheur d'en voir de

sibimetipsis, vobis autem ministrabant ea quæ nunc nuntiata sunt vobis per eos qui evangelizaverunt vobis, Spiritu sancto misso de cælo, in quem desiderant angeli prospicere.

13. Propter quod succincti lumbos mentis vestræ, sobrii, perfecte sperate in eam quæ offertur vobis gratiam, in revelationem Jesu Christi ;

14. quasi filii obedientiæ, non configurati prioribus ignorantie vestræ desideris,

pas pour eux-mêmes, mais pour vous qu'ils étaient dispensateurs de ces choses, que vous ont maintenant annoncées ceux qui vous ont prêché l'évangile par l'Esprit-Saint, envoyé du ciel, et que les anges désirent contempler à fond.

13. C'est pourquoi ayant ceint les reins de votre esprit, étant sobres, placez votre espérance entière dans la grâce qui vous sera donnée lorsque paraîtra Jésus-Christ.

14. Comme des enfants obéissants, ne vous conformez pas à vos convoitises d'autrefois, quand vous étiez dans l'ignorance ;

près l'accomplissement ; leurs prédictions étaient destinées aux chrétiens et non pas à eux-mêmes : *non sibi... vobis autem*. Ils étaient pour ainsi dire les serviteurs de l'Église et des fidèles (*ministrabant*). — *Quæ nunc... per eos qui...* Ce que les prophètes avaient annoncé d'avance, les apôtres et les autres ministres de l'évangile l'avaient prêché naguère en tous lieux, plus clairement encore. — *Spiritu... misso...* Allusion à la descente du Saint-Esprit sur l'Église primitive, au jour de la Pentecôte. Ce fait est signalé pour attester que l'évangile ne contredit pas les oracles prophétiques, inspirés autrefois par ce même Esprit. — *In quem*. Dans le texte original : εἰς ᾧ, « in quæ ». Ce pronom représente les vérités contenues dans la prédication évangélique. D'après la traduction de la Vulgate, il s'agirait de l'Esprit-Saint ou de Jésus-Christ. — *Desiderant angeli...* Les anges, qui sont, d'après Hebr. I, 14, « des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut », ne peuvent que s'intéresser vivement à tout ce qui concerne l'Église. Même pour eux, le salut apporté par le Christ contient une telle abondance de notions, de mystères, qu'ils ne se lassent pas de les méditer. Comp. les assertions analogues de saint Paul, I Cor. IV, 9 et I Tim. III, 16 ; voyez aussi Eph. III, 9-10. — *Prospicere* : παρακύψαι, s'incliner sur une personne ou sur une chose près de laquelle on se trouve, afin de la mieux voir.

§ II. — *Saint Pierre exhorte ses lecteurs à mener une vie digne du grand bienfait qu'ils ont reçu de Dieu*. I, 13-II, 10.

1° La nécessité et les obligations principales d'une vie sainte. I, 13-II, 3.

13-16. Appelés au salut, les chrétiens doivent être remplis d'espérance en celui qui leur a accordé cette immense faveur, et lui devenir semblables en pratiquant la sainteté. Le vers. 13 sert de transition. — *Propter quod*. Ces mots portent sur toute l'exposition qui précède, à partir du vers. 3 : à cause du privilège de la

régénération chrétienne et de ses bienheureuses conséquences. — *Succincti lumbos...* Métaphore empruntée à la coutume qu'ont les Orientaux, lorsqu'ils veulent marcher ou travailler, de retrousser au moyen d'une ceinture leur robe flottante. Cf. III Reg. XVIII, 46 ; Luc. XII, 35,



Personnage *succinctus*. (Statuette antique.)

46 ; Joan. XXI, 18. — *Mentis*. Souvent nos pensées s'en vont errantes à l'aventure, ce qui ne vaut rien pour la sainteté ; il faut donc les concentrer vigoureusement, pour qu'elles soient toutes au service de Dieu. — *Sobrii*. Sobres au moral, dans le sens large de l'expression. — *Perfekte sperate*. Espérez complètement, sans la moindre hésitation. — *In eam quæ... in revelationem...* Avec une variante dans le grec : (Espérez) en la grâce qui vous est apportée dans la révélation (« in revelatione ») de Jésus-Christ. C.-à-d., en la grâce que Jésus-Christ vous apportera au jour de son second avènement. Comp. le vers. 7°. Cette grâce ne diffère pas du salut qui a été mentionné plus haut. — *Quasi filii...* (vers. 14). Ces mots ne

15. mais, à l'image du Saint qui vous a appelés, soyez saints vous aussi dans toute votre conduite,

16. car il est écrit : Vous serez saints parce que je suis saint.

17. Et si vous invoquez comme votre Père celui qui, sans faire acception des personnes, juge chacun selon ses œuvres, conduisez-vous avec crainte durant le temps de votre pèlerinage;

18. sachant que ce n'est point par des choses périssables, par l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous teniez de vos pères,

19. mais par le précieux sang du Christ, comme de l'agneau sans tache et sans défaut,

15. sed, secundum eum qui vocavit vos sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis;

16. quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.

17. Et si patrem invocatis eum, qui sine acceptione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore incolatus vestri tempore conversamini;

18. scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis,

19. sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, et incontaminati,

dépendent pas du verbe « sperate », mais de l'exhortation « sancti sitis » du vers. 15. La locution *fili obedientia* est un hébraïsme : des enfants qui obéissent. — *Non configurati*. A la forme moyenne dans le grec : Ne vous conformant pas. — *Prioribus... desideratis*. Ce trait concerne surtout ceux des lecteurs qui étaient issus du paganisme ; ils formaient la majorité. Saint Paul signale aussi, d'une part, l'ignorance des païens relativement à Dieu (Act. xvii, 30 ; Rom. i, 18 ; Eph. iv, 18, etc.), et de l'autre, leurs passions mauvaises (Rom. i, 24-25, etc.). — *Sed secundum...* (vers. 15). C.-à-d. : d'après le modèle, le type de Dieu même. — *Vocavit...* Il s'agit de l'appel à la foi chrétienne et au salut. Saint Pierre résume dans ce mot les privilèges qu'il a décrits depuis le commencement de sa lettre. — *Sanctum*. L'auteur de cet appel est saint, puisqu'il n'est autre que Dieu, dont la sainteté est infinie. Les chrétiens sont tenus de l'imiter en cela : *et ipse* (pronom très accentué)... *sancti...* — *In omni conversatione*. Dans tout l'ensemble et tous les détails de la conduite. Le substantif ἀναστροφή est une des expressions mauvaises de saint Pierre. Comp. les vers. 17 et 18 ; II, 12 ; III, 1, 2, 10. — *Quoniam scriptum...* (vers. 16). L'apôtre confirme sa recommandation par un texte emprunté au Lévitique, xi, 44 (cf. xix, 2 et xx, 7). — *Sancti eritis*. Le futur équivalait ici à l'impératif. — L'ordre divin est motivé : *quoniam ego...* Cet ordre « établit un rapport essentiel entre la sainteté divine et la conduite des membres de l'alliance théocratique » ; rapport plus essentiel encore lorsqu'il s'agit des chrétiens.

17-21. L'exhortation à la sainteté est motivée maintenant par la justice de Dieu, et par notre rédemption, qui a coûté la vie à Jésus-Christ. — *Si patrem invocatis*. C.-à-d. : Si vous nommez Père celui qui... — *Sine acceptione*. Sur l'expression, voyez Jac. ii, 1 et le commentaire. Dieu est un juge absolument

impartial. Comp. Act. x, 34, où saint Pierre exprime la même pensée, en se servant presque des mêmes termes. — *Judicat secundum...* Preuve de cette parfaite impartialité. Tout en étant le meilleur des pères, Dieu châtie ses enfants lorsqu'ils sont coupables ; mais il le fait alors avec une entière justice. Cf. Hebr. xii, 5-8. — *In timore*. Non pas dans une crainte servile, mais dans celle qui est compatible avec l'amour filial. Cf. Luc. xii, 5 ; II Cor. v, 10-11, etc. Saint Jean dit, il est vrai, que l'amour parfait exclut la crainte (I Joan. iv, 18) ; mais saint Pierre s'adresse ici à des chrétiens dont l'amour est encore imparfait. — *Incolatus... tempore* : aussi longtemps que vous demeurerez sur cette terre d'exil. Voyez i, 1 et les notes. — *Scientes quod...* (vers. 18). Si la sainteté de Dieu et sa justice sont le fondement de la crainte respectueuse que le chrétien doit ressentir pour lui, nous sommes encore excités à cette vertu par le souvenir du prix infini de la rédemption. Ce passage est justement admiré. — *Non corruptibilibus auro vel...* C.-à-d. : pas au moyen de choses corruptibles, d'or ou d'argent. Voyez les vers. 7 et les notes. Les métaux les plus précieux paraissent vils à côté du prix qui a été payé pour nous racheter. Cf. Is. lxx, 3. — *De... conversatione*. Triste état dans lequel se trouvaient les lecteurs au moment de leur rachat mystique. L'épithète *vana* fait surtout allusion à l'idolâtrie. Cf. Act. xv, 15. — *Paternæ traditionis*. Il n'y a qu'un seul mot dans le grec : πατροπαραδόντων, (le genre de vie) transmis par vos pères. Durant de longs siècles, les ancêtres de la plupart des premiers chrétiens avaient pratiqué l'idolâtrie avec toutes ses hontes. — *Sed pretioso...* (vers. 19). Contraste. La rançon des fidèles est décrite maintenant en termes positifs : du sang, un sang précieux, le sang du Christ. — *Quasi agni...* Touchante image, déjà appliquée à Jésus par le Précurseur (cf. Joan. i, 29, 36), de la bouche duquel saint

20. præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,

21. qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum a mortuis, et dedit ei gloriam, ut fides vestra et spes esset in Deo;

22. animas vestras castificantes in obedientia caritatis, in fraternitatis amore, simplici ex corde invicem diligite attentius;

23. renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per verbum Dei vivi et permanentis in æternum.

24. Quia omnis caro ut fenum, et

20. prédestiné avant la création du monde, et manifesté dans les derniers temps à cause de vous,

21. qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts, et lui a donné la gloire, afin que votre foi et votre espérance fussent en Dieu.

22. Rendez vos âmes pures par une obéissance d'amour, par la charité fraternelle; portez une attention continuelle à vous aimer les uns les autres du fond du cœur;

23. ayant été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole de Dieu, qui vit et demeure éternellement.

24. Car toute chair est comme l'herbe, et

Pierre l'avait entendue. Mais l'apôtre fait probablement aussi allusion à l'oracle d'Isaïe, LIII, 7. — *Immaculati... et incontaminati* (ἀμώμων... καὶ ἄσπιλου). Deux expressions synonymes. La première est souvent employée par les LXX, pour marquer l'absence de défauts extérieurs dans les victimes. La place donnée au mot *Christi* est très emphatique. — *Præcogniti quidem...* (vers. 20). Saint Pierre achève de caractériser le Christ rédempteur. Les idées les plus hautes continuent d'être exprimées en un langage très simple. En tant que Sauveur, Jésus-Christ a été connu de Dieu de toute éternité; *ante mundi constitutionem*. Sur cette locution, voyez Matth. XIII, 25 et 34. Elle signifie: avant la création. — *Manifestata autem...* Il s'agit de la manifestation historique du Sauveur, par opposition à sa vie cachée auparavant dans le sein de Dieu. — *Novissimis temporibus*. Plus littéralement, d'après le grec: à la fin des temps. Cette expression désigne ici l'époque du Messie, qui forme la seconde et dernière période de l'histoire du monde. — *Propter vos*. L'apôtre souligne ce trait, afin de convaincre de plus en plus ses lecteurs de la nécessité où ils sont d'être saints et de craindre Dieu. Cette application directe revient partout dans l'épître. — *Qui per ipsum fideles...* (vers. 21). Plus haut, vers. 8, Jésus-Christ a été représenté comme l'objet de la foi des chrétiens; nous apprenons ici que c'est par son intermédiaire que nous avons cru en Dieu (au lieu de *in Deo*, lisez « in Deum » d'après le grec).

— Deux raisons nous ont décidés à croire en Dieu, grâce au Christ: *qui suscitavit...*, et *dedit...* Dieu le Père s'est en quelque sorte accrédité lui-même, soit en ressuscitant Jésus-Christ, soit en lui donnant une gloire supérieure dans le ciel. On est frappé de voir le rôle que jouent ici, comme dans les discours de saint Pierre au livre des Actes (II, 32-38; III, 15; IV, 10, etc.), les mystères de la résurrection et de la glorification de Jésus. — *Ut fides... et spes...* Lisez encore: « in Deum », et

non *in Deo*. La résurrection et la glorification de Jésus-Christ nous remplissent de confiance en Dieu, auteur de ces prodiges.

22-25. La charité mutuelle des chrétiens, envisagée comme un élément de la sainteté. — *Animas... castificantes*. Au parfait dans le grec: ayant purifié. État acquis une fois pour toutes, et qui devra persévérer toujours. Cette purification est une conséquence de la rédemption. — Moyen par lequel on obtiendra la pureté morale. Au lieu de *caritatis*, il faut lire, d'après le grec: « veritatis ». Impossible de se sanctifier, sans obéir à la vérité que Dieu nous propose dans l'évangile. — *In fraternitatis amore*. Dans le grec: εἰς φιλαδελφίαν, à l'accusatif. C.-à-d.: (Ayant purifié vos âmes...) pour être rendus capables d'aimer vos frères. La sainteté produit très naturellement l'amour fraternel. L'apôtre qualifie cet amour par l'épithète ἀνυπόκριτον, sans hypocrisie, sans feinte, que la Vulgate a traduite par *simplici* et rattachée à tort au mot suivant. — *Ex corde invicem...* Développement de l'épithète: aimer du fond du cœur, et pas seulement en paroles. — *Attentius*. Le grec ἐκτενώς; marque, d'après les uns, l'intensité (intimement, fortement); d'après les autres, la continuité, la persévérance. — *Renati...* (verset 23). Raison pour laquelle les chrétiens doivent s'entr'aimer sincèrement: la nouvelle naissance que Dieu leur a donnée les a rendus frères. — Source de cette seconde naissance: elle ne provient pas *ex semine corruptibili*, c.-à-d. d'un père humain (cf. Joan. I, 13), mais d'une semence incorruptible et immortelle; de Dieu lui-même, par l'intermédiaire de sa parole, à laquelle le chrétien adhère par la foi (*per verbum...*). Dans le grec, les adjectifs *vivi* et *permanentis* peuvent se rapporter aussi bien à « verbum » qu'à « Dei ». Chacune de ces deux connexions donne un sens excellent. Cf. Dan. VI, 26 et Hebr. IV, 12. Plus bas, au vers. 25, il est dit de la parole de Dieu qu'elle a une valeur permanente. — *Quia...* (vers. 24). Un texte de l'Ancien Testament va prouver que notre régé-

toute sa gloire comme la fleur de l'herbe. L'herbe se dessèche, et sa fleur tombe ; 25. mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Et cette parole est celle dont la bonne nouvelle a été annoncée.

omnis gloria ejus tanquam flos fœni : exaruit fœnum, et flos ejus decidit,

25. verbum autem Domini manet in æternum. Hoc est autem verbum quod evangelizatum est in vos.

CHAPITRE II

1. Vous étant donc dépouillés de toute malice, de toute ruse, dissimulation et envie, et de toute médisance,

2. comme des enfants nouveau-nés, désirez ardemment le lait spirituel et pur, afin que par lui vous croissiez pour le salut,

3. si toutefois vous avez goûté que le Seigneur est doux.

1. Deponentes igitur omnem malitiam, et omnem dolum, et simulationes, et invidias, et omnes detractiones,

2. sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite, ut in eo crescatis in salutem,

3. si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus.

nération n'a rien de la terre, attendu que tout ce qui est terrestre est fragile, mais qu'elle vient réellement de la parole de Dieu, laquelle demeure à tout jamais. L'emprunt est fait à Is. xl, 6-8. Cf. Jac. I, 10-11. Il a lieu d'après les LXX, avec de légères modifications. Ce passage d'Isaïe est à la fois très littéraire et très expressif. — *Caro* : la nature humaine, l'homme faible et sujet à la mort. — *Gloria ejus* : cette nature dans l'éclat le plus brillant qu'elle puisse posséder. — *Verbum autem...* (vers. 25). Antithèse frappante, suivie d'une très brève application du texte : *Hoc est autem...* La parole divine qui demeure éternellement est celle-là même qui a été prêchée aux lecteurs par les ouvriers évangéliques.

CHAP. II. — 1-3. La sainteté chrétienne est la conséquence de la régénération ; il faut donc que l'on travaille à l'accroître sans cesse. — *Deponentes* (à la façon d'un vêtement usé ; cf. Eph. iv, 22, 25 et Col. iii, 9)... Nouvelle exhortation, suggérée à l'auteur par le mot « renait » (comp. le vers. 23) : Puisque vous avez pris une nouvelle naissance et que vous êtes redevenus enfants, écarter de vous toute sorte de malice, et désirez le lait mystique qui vous fera grandir rapidement. — *Malitiam, et...* Énumération de quelques défauts qui seraient en désaccord avec l'idée de la régénération. Saint Pierre signale spécialement ceux qui sont opposés à la charité fraternelle, recommandée naguère (cf. I, 22). L'adjectif *omnem*, répété à trois reprises, accentue le caractère complet de la sainteté à acquérir : tous les éléments mauvais devront disparaître. — *Sicut... infantes* (vers. 2). Comparaison qui convient fort bien pour des hommes récemment régénérés. Saint Paul l'emploie aussi I Cor. iii, 1-2 ; Hebr. v, 12 et vi, 2. — *Rationabile sine dolo* (λογικὸν ἄδολον). Le lait dont parle l'apôtre est celui de la parole

de Dieu, de la doctrine évangélique, et à ce titre il est tout à la fois spirituel (c'est le sens de l'adjectif λογικόν, par opposition à σαρκικόν, charnel) et pur, non falsifié, sans aucun mélange d'éléments humains. — *Concupiscite*. De même qu'un enfant est avide du lait maternel. — *Ut... crescatis* : d'une croissance sans limite, qui aboutira in salutem. — Le lait spirituel rappelle à saint Pierre un beau passage de l'An-



L'enfant à l'oiseau. (Bronze du Vatican.)

cient Testament : *Si... gustastis...* En effet, ces mots sont un écho ou une citation libre du Ps. xxxiii, 9 : « Gustate et videte quoniam suavis est Dominus ». — *Dulcis*. Dans le grec : χρηστός, bon, excellent.

2° Les chrétiens doivent s'approcher du Christ, vraie source de la sainteté. II, 4-10.

4-5. Le temple mystique construit en pierres

4. Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, a Deo autem electum et honorificatum,

5. et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum.

6. Propter quod continet Scriptura : Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum ; et qui crediderit in eum, non confundetur.

7. Vobis igitur honor credentibus ;

4. Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et mise en honneur par Dieu ;

5. et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, soyez posés sur lui *pour former* une maison spirituelle, et un sacerdoce saint, qui offre des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture : Voici, je mets dans Sion la pierre angulaire choisie, précieuse ; et celui qui aura confiance en elle ne sera pas confondu.

7. Ainsi donc, à vous qui croyez, l'hon-

vivantes, à la gloire de Dieu. Jésus-Christ en est le fondement, les chrétiens forment le reste de la construction. — *Ad quem*. C. à-d., « ad Dominum ». Dans le psaume, ce nom désigne Jéhovah ; mais le Christ ne diffère pas de lui. — *Lapideum vivum*. Saint Pierre emploie volontiers cette épithète. Comp. le vers. 5 ; 1, 3 et 23. C'est aussi Jésus-Christ qui est la pierre vivante dont il sera longuement question. — *Ab hominibus...*, a Deo... Conduite très différente des hommes et de Dieu à l'égard de cette pierre. Ceux-là l'ont rejetée, réprouvée : *reprobatum*. Expression empruntée au Ps. cxvii, 22. Comp. le vers. 7^b ; Matth. xxi, 42 ; Act. iv, 11. Dieu, qui connaît à fond la valeur des choses, l'a choisie et singulièrement honorée : *electum et...* (voyez le vers. 6). — *Et ipsi...* (vers. 5). Les lecteurs sont comparés eux-mêmes à des pierres symboliques, également vivantes (*lapides vivi*), qui doivent servir à la construction d'un temple magnifique, élevé à la gloire de Dieu. Saint Paul emploie une métaphore toute semblable, Eph. ii, 20-22. — *Superædificamini*. A l'impératif : Soyez bâtis sur le Christ, qui sert de fondement à l'édifice. — *Domus spiritualis*. Par opposition aux temples matériels, faits de main d'homme, tels que celui de Jérusalem. Cf. Marc. xiv, 58, etc. — *Sacerdotium...* La Vulgate n'a pas traduit la préposition *et*, qui précède ce mot dans la plupart des manuscrits : « in sacerdotium... », pour être un sacerdoce saint. « Les images sont incohérentes », comme parfois dans les écrits de saint Paul ; mais elles n'en sont que plus expressives. D'après la pensée du prince des apôtres, après avoir été superposées de manière à former un temple, les pierres vivantes qui figurent les chrétiens deviennent aussi le corps sacerdotal qui doit remplir dans ce temple les fonctions du culte ; or, il est essentiel que les prêtres soient saints. Évidemment, c'est une métaphore que nous avons ici. Saint Pierre ne veut pas dire que tous les fidèles soient prêtres dans le sens strict. Comp. v, 1-4, où il suppose l'existence d'un clergé distinct de la masse des croyants. Il parle donc ici du sacerdoce dans le sens large. Voyez Ex. xix, 6 et Is. lxi, 6, où nous lisons aussi que Dieu avait promis aux Hébreux de faire d'eux une

nation de prêtres. — *Offerre... hostias*. C'est là un des rôles principaux du prêtre. Cf. Hebr. v, 1 et ss. Les victimes en question sont nommées spirituelles, comme le temple même où elles sont offertes, saint Pierre voulant les distinguer des sacrifices matériels de l'Ancien Testament. Il désigne ainsi le culte en esprit et en vérité, les prières et ses manifestations diverses, le repentir des péchés, l'acceptation des souffrances, les actes de miséricorde, etc. — *Acceptabiles... per Jesum...* Dieu regarde d'un œil favorable les sacrifices des chrétiens, parce qu'en réalité c'est Jésus lui-même, notre grand prêtre, qui les lui présente, en union avec son propre sacrifice idéal. Cf. Hebr. xiii, 15.

6-10. Textes de l'Ancien Testament qui démontrent que le Christ est la pierre infiniment précieuse choisie par Dieu, et que les fidèles forment avec lui un temple symbolique, construit en l'honneur du Père. — *Continet Scriptura*. La citation va en réalité jusqu'à la fin du vers. 10. Elle se compose de plusieurs textes sacrés, que l'apôtre a combinés ensemble, en y intercalant trois fois une courte explication. — Première citation, tirée d'Isaïe, xxviii, 16, d'après les LXX, mais avec des divergences assez considérables : *Ecce pono...* L'hébreu peut se traduire ainsi : Voici, j'établis dans Sion une pierre, une pierre éprouvée, une précieuse pierre angulaire, comme un sûr fondement ; celui qui croit ne se hâtera pas. Ce dernier trait signifie : Le croyant ne prendra pas la fuite sous l'impression de la terreur ; il ira tranquillement son chemin, plein de confiance en Dieu. La traduction *non confundetur* rend donc assez exactement la pensée. — Les mots *summum angularem* correspondent au grec *ἀκρογωνιαῖον*, et représentent une pierre angulaire (reliant deux angles, deux murs), placée au sommet de l'édifice, et non point à la base, comme dit l'hébreu. Cette différence n'est pas essentielle. La pierre symbolise le roi Messie, dont Jéhovah se proposait de faire la base de son royaume spirituel. Saint Paul aussi, Rom. ix, 33, applique à Notre-Seigneur Jésus-Christ ce texte, que tous les Juifs regardaient alors comme messianique. — *Vobis igitur...* (vers. 7). Saint Pierre fait à ses lecteurs l'application de ces paroles d'Isaïe, et surtout

neur ; mais, pour les incrédules, la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtitassent, est devenue la tête de l'angle,

8. et une pierre d'achoppement, et une pierre de scandale pour ceux qui se heurtent contre la parole et qui ne croient pas ; ce à quoi ils ont été destinés.

9. Mais vous, vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez

non credentibus autem, lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli,

8. et lapis offensionis, et petra scandali, his qui offendunt verbo, nec credunt in quo et positi sunt,

9. Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis, ut virtutes annuntietis ejus qui

de la proposition finale « Qui crederit... non... ». — *Credentibus*. C'est par la foi qu'on est rattaché à la pierre angulaire, et qu'on mérite d'être honoré par Dieu (*honor*) ici-bas et dans l'autre vie. — *Non credentibus*. Antithèse. Saint Pierre, comme souvent les prophètes et saint Paul, sépare l'humanité en deux catégories : ceux qui croient en Jésus-Christ et ceux qui refusent de croire. — Pour décrire le châtimement de ces derniers, il fait deux nouveaux emprunts à l'Ancien Testament. L'un provient du Ps. cxvii, 22, et est cité littéralement d'après les LXX : *Lapis quem...*, *hinc...* Jésus-Christ lui-même s'est appliqué ce passage (cf. Matth. xxi, 42 ; Marc. xii, 10 ; Luc. xx, 17), et saint Pierre en fait un usage tout semblable dans un de ses discours (Act. iv, 11). Ainsi donc, les incrédules seront couverts de confusion, parce que la pierre qu'ils auront méprisée a été singulièrement honorée de Dieu même. — *Et lapis... scandalis* (vers. 8). C'est le châtimement positif. L'image en est empruntée à Is. viii, 14,



Mançon au travail. (Peinture de Pompéi.)

passage cité d'après l'hébreu. Comp. Rom. ix, 33, où l'apôtre des Gentils l'emploie dans le même sens, et l'unit, comme saint Pierre, à celui du Ps. cxvii. La pierre qui est le Christ est censée se trouver sur le chemin des incrédules ; ils se heurtent contre elle et tombent à terre. — Les mots *his qui offendunt... positi sunt* sont une seconde explication insérée par saint Pierre ; ils

ont pour but de justifier le châtimement des incrédules. — On peut rattacher le substantif *verbo* soit à « offendunt », soit à *nec credunt* : Pour ceux qui se heurtent contre la parole en ne croyant pas ; ou bien : Pour ceux qui se heurtent en ne croyant pas à la parole. La première traduction est la meilleure. — *In quo* (plutôt : « In quod », etc.). Cette proposition est indépendante dans le grec : Chose à laquelle ils sont aussi destinés (par le plan divin). La chose en question, c'est la chute des rebelles. Ils refusent de croire, et Dieu, pour les châtier, fait qu'ils viennent précisément se heurter contre la pierre de salut, qui les brise. Les commentateurs qui prennent uniquement ici la Vulgate pour guide ont donné de ce passage une autre explication : « In quo, scil. verbo vel lapide positi sunt » ; Ils ne croient pas à la parole, ou à la pierre, sur laquelle ils ont été placés par Dieu pour être sauvés. — *Vos autem...* (vers. 9). L'apôtre revient aux croyants, pour leur signaler quelques-uns de leurs glorieux privilèges. Au vers. 9^a, il énumère quatre de leurs titres, portés autrefois par Israël, mais qui conviennent aux chrétiens plus éminemment encore. — Le premier, *genus electum*, est tiré d'Isaïe, xliiii, 20. En vertu de leur régénération spirituelle (cf. i, 3 et 23), les fidèles forment une race nouvelle, objet du choix éternel de Dieu. Voyez i, 1, etc. — *Regale sacerdotium, gens...* Ces deux autres titres sont extraits de l'Exode, xix, 6. Dans le texte hébreu, la première expression apparaît sous cette forme : un royaume de prêtres, c.-à-d., dont les citoyens sont des prêtres. Comme il a été dit à propos du vers. 5, les chrétiens sont un corps sacerdotal parce qu'ils offrent à Dieu des sacrifices spirituels, et ce corps est appelé royal, parce qu'il appartient au grand et divin roi. — *Gens sancta*. Une nation mise à part, séparée de toutes les autres et consacrée au service de Dieu ; ce qui l'oblige à pratiquer une éminente sainteté. — *Populus acquisitionis* (plutôt : « in acquisitionem »). Ce quatrième titre provient d'Isaïe, xliiii, 21, passage auquel sont empruntés aussi les trois mots suivants, *ut virtutes annuntietis*. Les Hébreux étaient par excellence le peuple de Jéhovah, la nation qui lui appartenait en propre (cf. Ex. xix, 5 ; Deut. vii, 6 ; xiv, 2 et xxvii, 18), et dont l'un des plus glorieux attributs était de proclamer ses louanges (« virtutes ejus », ses qualités éminentes). A plus forte raison en est-il ainsi des chrétiens. Cf. Act.

de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum :

10. qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei ; qui non consecuti misericordiam, nunc autem misericordiam consecuti.

11. Carissimi, obsecro vos tanquam advenas et peregrinos abstinere vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam ;

12. conversationem vestram inter gentes habentes bonam, ut in eo quod detrectant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.

les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière :

10. vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu ; vous qui n'aviez pas reçu miséricorde, mais qui maintenant avez reçu miséricorde.

11. Bien-aimés, je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs, à vous abstenir des désirs charnels qui combattent contre l'âme.

12. Ayez une bonne conduite au milieu des païens, afin que, là même où ils vous calomnient comme des malfaiteurs, ils remarquent vos bonnes œuvres et glorifient Dieu au jour de sa visite.

xx, 28 ; Eph. I, 14. — Les mots *ejus qui de... in... lumen suum* sont de saint Pierre lui-même, qui les ajoute pour rappeler à ses lecteurs tout ce qu'ils devaient à Dieu, et pour les mieux exciter ainsi à proclamer sa louange. Les ténèbres, la lumière : antithèse qui marque « la vie antérieure (dans le paganisme), éclairée soudain et transformée par l'évangile ». Cf. Eph. v, 8 et ss. ; Col. I, 12-13. — *Qui aliquando...* (vers. 10). Ce texte est fourni par Osée, II, 23-24, et cité librement. Saint Paul en fait également usage, Rom. IX, 25. Le prophète parlait des Israélites convertis et rentrés en grâce avec Dieu ; saint Pierre applique ces paroles à la conversion des chrétiens.

SECONDE PARTIE.

Les chrétiens au milieu du monde et leurs principaux devoirs. II, 11-IV, 6.

§ I. — Ils doivent se soumettre à toutes les institutions sociales voulues par Dieu. II, 11-III, 7.

Après avoir laissé son esprit prendre son essor à travers les mystères les plus relevés du salut, saint Pierre, à la manière de l'apôtre des Gentils, descend de ces régions sublimes, pour indiquer les conclusions pratiques que nous devons en tirer.

1^o Introduction : il faut que les fidèles aient une conduite très sainte, capable d'édifier les païens. II, 11-12.

11-12. Conseils d'un caractère général. — *Carissimi*. Apostrophe très affectueuse, pour attirer l'attention des lecteurs sur les recommandations qui suivent. — Celle qui commence ici (*obsecro vos*) est exprimée tour à tour sous une forme négative, vers. 11, et sous une forme positive, vers. 12. — L'apôtre donne par avance la raison de son exhortation : *tanquam* (en tant que, en qualité de) *advenas et peregrinos*. Les chrétiens sont totalement étrangers au monde et à ses intérêts ; leur patrie n'est point ici-bas.

Voyez I, 1 et 17 ; Eph. II, 19, etc. — *A carnalibus desideriis*. Il s'agit en général des convoitises mauvaises, qui ont leur siège et leur foyer dans la chair, c.-à-d. dans la nature corrompue de l'homme. Saint Paul emploie des expressions semblables (Gal. v, 16 ; Col. III, 5 ; Tit. II, 12, etc.). — *Quæ militant...* Image expressive. Cf. Rom. VII, 23 et Jac. IV, 1. Les passions se mettent en guerre contre l'âme, et travaillent à l'asservir. — *Conversationem... inter...* (vers. 12). Saint Pierre veut que les chrétiens se fassent remarquer des païens au milieu desquels ils vivent, par une conduite exemplaire. — *In eo quod*. Ces pronoms désignent la manière d'agir des fidèles, actuellement vilipendés par les païens (*detrectant...*), mais au sujet de laquelle ceux-ci doivent un jour glorifier le Seigneur. — *Malefactoribus*. Le mot grec *κακοποιός*, employé encore au vers. 14 et IV, 15, représente un malfaiteur en quelque sorte officiel, qui mérite comme tel d'être châtié par les magistrats. Nous savons par Tacite, *Ann.*, xv, 44, et par Suétone, *Nero*, 16, que les païens donnaient en effet ce titre aux premiers chrétiens. Ils les calomniaient de différentes manières, tout spécialement comme étant rebelles à César, comme portant le trouble dans les familles, comme excitant les autres citoyens à la révolte, etc., en attendant le moment où ils lanceraient contre eux des accusations pires encore (entre autres, celles d'inceste, de cannibalisme). Voyez D. Cabrol, *Dict. d'arch. chrét.*, t. I, col. 265 et ss. — *Ex bonis operibus*. Voilà ce que l'apôtre demande à ses lecteurs d'opposer aux injures des païens : une vie sainte, abondante en bonnes œuvres. — *Glorificent Deum*. La plupart des exégètes contemporains font remarquer à bon droit que tout ce passage a une grande ressemblance avec une parole de Notre-Seigneur (Matth. v, 16), que saint Pierre avait sans doute ici à la pensée. — *In die visitationis*. Locution hébraïque, qui désigne la visite de Dieu lui-même, tantôt pour juger, tantôt pour récompenser les hommes, etc. Il est probable que saint Pierre a voulu parler ici de la visite suprême

13. Soyez donc soumis à toute institution humaine, à cause de Dieu : soit au roi, comme au souverain,

14. soit aux gouverneurs, comme étant envoyés par lui pour châtier les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien.

15. Car c'est là la volonté de Dieu, qu'en faisant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des hommes insensés ;

16. comme étant libres, non pour faire de la liberté une sorte de voile dont se couvre la méchanceté, mais comme des serviteurs de Dieu.

17. Honorez tous les hommes ; aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

13. Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum : sive regi, quasi præcellenti ;

14. sive ducibus, tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem vero bonorum.

15. Quia sic est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam ;

16. quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.

17. Omnes honorate, fraternitatem diligite, Deum timete, regem honorificate.

du Seigneur, lors du jugement dernier. Selon d'autres, il faudrait entendre par cette expression la conversion des païens, visite tout aimable de Dieu.

2° Obligations des chrétiens envers le pouvoir civil. II, 13-17.

De la recommandation générale qui précède, l'apôtre passe à plusieurs domaines particuliers dans lesquels les fidèles sont tenus de manifester leur perfection ; il commence par celui de l'État.

13-17. De ce passage, rapprochez Rom. XIII, 1-6 (voyez aussi I Tim. II, 1-3). « Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il y a eu emprunt direct d'un côté ou de l'autre. Quelques expressions présentent une grande ressemblance, mais il y a aussi des divergences considérables. » Cette observation convient aussi à ce qui sera dit plus bas touchant les devoirs des esclaves et des époux. Tous les prédicateurs chrétiens devaient naturellement toucher à ces divers thèmes, et leurs instructions, comme leur langage, ne pouvaient que présenter beaucoup d'analogie, une entente ayant sans doute eu lieu dès l'origine sur ces points délicats. — *Subjecti (igitur)* manque dans le grec *estote*. Ce mot contient la note dominante de tout ce qui sera dit jusqu'à III, 7. Comp. les vers. 18 et III, 1^a. — *Omnis... creaturæ*. Le sens n'est pas : à tous les hommes. Le substantif *κτίσις* est employé par saint Paul pour désigner soit l'acte même de créer (Rom. I, 20), soit l'ensemble des créatures (Rom. VIII, 19-21), soit une créature en particulier (Rom. VIII, 39). Dans le grec classique, il a parfois le sens d'indifférence, et c'est ainsi qu'on doit l'interpréter ici : Soyez soumis à toute institution humaine ; c.-à-d., à toutes les formes de gouvernement que les hommes se seront données (royauté, oligarchie, démocratie, etc.), ce point étant indifférent en lui-même. — *Propter Deum*. Dans le grec : à cause du Seigneur (Jésus-Christ). C.-à-d., d'après l'explication la plus probable, parce que le Sauveur a lui-même été soumis au pouvoir civil et qu'il a prescrit de lui obéir. Cf. *Matth.* XXII, 22, etc. L'autorité était alors entre des mains si peu dignes, qu'il fallait la volonté du Christ « pour en faire comprendre

la valeur et pour en imposer le respect. » — *Regi* : à l'empereur romain. Les Grecs n'avaient pas de mot spécial pour exprimer ce titre. Sur l'épithète *præcellenti* (ὕπερῆχοντι), voyez Rom. XIII, 1 et I Tim. II, 2. — *Ducibus* (vers. 14). Le titre ἡγεμόνων était communément donné à cette époque aux gouverneurs des provinces. C'est parce qu'ils étaient les représentants de César qu'on devait se soumettre à eux (*tanquam ab eo...*) — *Ad vindictam... laudem...* Deux rôles essentiels des magistrats civils. Cf. Rom. XIII, 3. — *Quia etc... voluntas...* (vers. 15). Motif supérieur de l'obéissance qui vient d'être recommandée aux fidèles. — L'apôtre indique ensuite l'excellent résultat qui sera produit par cette soumission : *ut... obmutescere...* Le grec *πιτυοῦν* est particulièrement expressif : museler ; puis, réduire au silence. — *Imprudentium...* Dans le grec : des hommes insensés. Il s'agit des païens, qui faisaient acte de folie en calomniant les chrétiens sans les connaître. — *Quasi liberi* (vers. 16). Très belle pensée. Les chrétiens sont libres ; le sang précieux de Jésus-Christ les a rachetés de l'esclavage du démon et du péché. Toutefois, il ne faut pas que leur liberté soit comme un manteau derrière lequel se cacheraient la licence (*velamen... malitiæ*), la désobéissance aux magistrats civils. Cf. Gal. V, 13 ; II Petr. II, 19. — *Sicut servi...* « C'est le paradoxe de la vie nouvelle : libres et esclaves. » Mais être assujéti au service de Dieu est un autre nom de la liberté. — En quatre phrases rapides, saint Pierre résume et conclut, dans le vers. 17, ce qui regarde les devoirs des fidèles envers la société civile. *Omnes honorate* : tous les hommes sans exception, quoique avec des nuances diverses, selon leur situation extérieure, leur âge, etc. — *Fraternitatem*. L'abstrait pour le concret : l'ensemble des frères (des chrétiens). — *Deum timete*. « Les esclaves de Dieu (comp. le vers. 16) doivent craindre Dieu » ; c'est dans l'ordre. Cf. I, 17. — *Regem honorificate*. Echo de Prov. XXIV, 21. Honorer le roi est une application particulière de la règle générale : Honorez tous les hommes.

3° Les esclaves doivent être soumis à leurs

18. Servi, subditi estote in omni timore dominis, non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis.

19. Hæc est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injuste.

20. Quæ enim est gloria, si peccantes et colaphizati suffertis? Sed si beneficientes patienter sustinetis, hæc est gratia apud Deum.

21. In hoc enim vocati estis, quia et Christus passus est pro nobis, vobis re-

18. Serviteurs, soyez soumis en toute crainte à vos maîtres; non seulement à ceux qui sont bons et humains, mais aussi à ceux qui sont difficiles.

19. Car c'est une grâce d'endurer des peines et de souffrir injustement, par motif de conscience envers Dieu.

20. En effet, quelle gloire y a-t-il, si battu pour avoir commis des fautes, vous le supportez? Mais si, en faisant le bien, vous souffrez avec patience, voilà ce qui est une grâce devant Dieu.

21. Car c'est à cela que vous avez été appelés, parce que le Christ aussi a souff-

maîtres, et supporter leurs souffrances à l'exemple du Christ. II, 18-25.

Comp. les passages analogues de saint Paul : Eph. vi, 5-8; Col. iii, 22-25; I Tim. vi, 1-2; Tit. ii, 9-10.

18-20. Le devoir des esclaves chrétiens est d'obéir. — *Servi*. L'auteur n'a pas employé le terme ordinaire, δοῦλοι, mais l'expression adoucie οικεῖται, l'équivalent de domestiques (ceux qui font partie de la maison). — *In omni timore* : avec une crainte (de leurs maîtres, et non pas de Dieu) qui doit accompagner tous leurs actes. Cf. Eph. vi, 5. — *Non tantum... sed...* Les propriétaires d'esclaves sont ainsi partagés en deux catégories. Les uns étaient bons et doux (ἐπιεικεῖς, Vulg. *modestis*) ; les autres, durs et méchants (σκολοί; à la lettre, de travers; Vulg. *dyscolis*). Dans les deux cas la soumission était un devoir. Les esclaves convertis au christianisme, sachant qu'ils étaient devenus les égaux de leurs maîtres si ceux-ci étaient déjà chrétiens, et leurs supérieurs dans l'hypothèse contraire, pouvaient être tentés de tirer la conclusion pratique de cette situation nouvelle, et de refuser l'obéissance, surtout si les maîtres étaient méchants et égoïstes, comme il n'arrivait que trop souvent. Saint Pierre, comme saint Paul, va au-devant de ce péril, en rappelant aux esclaves que la souffrance, fût-elle imméritée, est le partage de tous les chrétiens sans exception et qu'elle leur obtient de précieux avantages : *hæc* (« hoc »), d'après le grec *est enim...* (vers. 19). — *Gratia*, χάρις. Avec la signification de chose agréable (à Dieu d'après le vers. 20^b). Cf. Luc. vi, 32-34; xvii, 9, etc. — *Propter Dei conscientiam*. C.-à-d., parce que nous avons la conscience que telle est la volonté de Dieu; ou bien, parce qu'il voit tout et qu'il récompensera les esclaves patients. — *St...* *sustinet quiete*. Tout spécialement l'esclave, d'après le contexte. — *Patiens injuste*. Aristote ne craignait pas de dire, *Eth. Nic.*, v, 10, 8, que l'injustice ne saurait exister dans le sens strict entre un homme et ses esclaves. Saint Pierre affirme à bon droit le contraire. — *Quæ enim...* (vers. 20). Quelle gloire? quel mérite? L'apôtre développe et démontre sa précédente assertion. — *Peccantes et colaphizati* : souffletés pour un manque-

ment à l'égard de leur maître. « Les soufflets tombaient fréquemment sur le visage des esclaves ». — *St...* *suffertis*. D'après le grec : Si



Esclave recevant la bastonnade.
(D'après un vase peint.)

vous le supportez avec patience (ὕπομνετε). Il n'y a aucun mérite dans le cas indiqué, puisque le châtimement était légitime. — *Sed si...* L'hypothèse contraire : celle d'un esclave qui fait tout son devoir et qui est châtié injustement. D'après le grec : Si, faisant le bien et souffrant (c.-à-d. étant punis; au lieu de *patientes*), vous supportez. — *Hæc est gratia...* Comme plus haut, vers. 19^a.

21-25. L'exemple de Jésus-Christ, qui, quoique innocent, a souffert pour nous sans se plaindre, est un puissant encouragement à la patience. Cf. Phil. ii, 5; I Thess. i, 6; II Thess. iii, 5; Hebr. xii, 2; Jac. v, 11; etc. La pensée devient générale et convient à tous les fidèles; néanmoins, les esclaves demeurent à l'avant-scène de ce passage et l'auteur ne les perd pas de vue. — *In hoc enim...* Le pronom est accentué et résume la seconde moitié du vers. 20. L'apôtre veut dire : Vous êtes appelés par Dieu à supporter avec patience les maux qui vous sont infligés par les hommes, même injustement. Il est frappant de voir que Jésus-Christ et ses apôtres regardent comme une seule et même chose l'appel au christianisme et l'appel à la souffrance. Cf. Matth. x, 38; xvi, 24; I Thess. iii, 2, etc. — *Quia et Christus...* Le petit tableau que saint

fert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces :

22. lui qui n'a pas commis de péché, et dans la bouche duquel ne s'est pas trouvée de fraude ;

23. lui qui, injurié, ne rendait point d'injures, et, maltraité, ne faisait point de menaces, mais se livrait à celui qui le jugeait injustement ;

24. lui qui a porté lui-même nos péchés dans son corps sur le bois, afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice ; lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris.

25. Car vous étiez comme des brebis errantes ; mais vous êtes retournés maintenant au pasteur et au gardien de vos âmes.

linquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.

22. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus ;

23. qui cum malediceretur, non maledicebat ; cum pateretur, non comminabatur, tradebat autem judicanti se injuste ;

24. qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum, ut peccatis mortui, justitiæ vivamus ; cujus livore sanati estis.

25. Eratis enim sicut oves errantes ; sed conversi estis nunc ad pastorem et episcopum animarum vestrarum.

Pierre trace ici de la passion du Christ est admirable de vie et de vigueur. Au lieu de *pro nobis*, il faut lire « pro vobis », d'après la leçon la plus autorisée du grec. — *Relinquens exemplum*. Le substantif ὑπογραμμών désigne à la lettre un modèle d'écriture, que les jeunes élèves doivent reproduire aussi exactement que possible. — *Vestigia*... Tertullien dit ici, avec son énergie accoutumée : « Vestigia ejus, sanguinis ejus signata, ideoque inventu facilia » (*Scorp.*, 22). — *Qui peccatum*... Le modèle que Jésus-Christ nous a laissé dans sa passion est développé dans les vers. 22-24, en trois phrases éloquentes, qui commencent par le pronom relatif ὃς (*qui*). Dans ce passage, l'apôtre fait plusieurs emprunts au chap. LIII d'Isaïe, qui prédit les souffrances et la mort du Messie. Il choisit de préférence les traits qui s'appliquaient le mieux aux esclaves. Au vers. 22, la citation provient d'Is. LIII, 9 (les LXX ont ἀνομίαν, impiété, au lieu de ἀμαρτία, péché). Le prophète met en relief la parfaite innocence du divin condamné. — *Nec dolus*... Pas la moindre parole de fraude dans sa bouche, mais uniquement des paroles de droiture. Au contraire, le mensonge était un des vices habituels des esclaves. — *Qui cum malediceretur*... (vers. 23). C'est la patience du Christ qui est maintenant signalée. Cf. Is. LIII, 7. Cette fois, l'adaptation est faite avec beaucoup de liberté. — *Cum pateretur*. Ce verbe se rapporte aux souffrances corporelles, de même que « malediceretur » représente les outrages en paroles. — *Non comminabatur*. Lorsqu'on souffre, surtout injustement, on est d'ordinaire porté à injurier ses bourreaux. L'histoire cite des crucifiés qui lâchaient un libre cours à leur colère, et qui menaçaient les assistants du haut de leur croix. — *Tradebat autem*... Le pronom se est omis dans le grec après *judicanti*, et de plus, on y lit « juste » au lieu de *injuste*. Saint Pierre fait donc allusion à la manière dont Jésus-Christ, sur le point d'expirer, recommanda son âme à son Père, son juste juge, dont il acceptait pleinement la volonté. La leçon de la Vulgate ne

s'appuie sur aucun manuscrit grec. C'est une modification du texte, destinée à rehausser le mérite de la patience du Christ : l'allusion porte sur Pilate, ce juge inique auquel l'auguste victime se livra doucement. — *Qui peccata*... (vers. 24). Emprunt à Is. LIII, 12 : « Ipse peccata multorum tulit. » — *In corpore*... La chair innocente du Christ a eu particulièrement à souffrir dans sa passion. Cf. Matth. xx, 26, où Jésus lui-même parle de son corps brisé. — *Super lignum*. Dans deux de ses discours (Act. v, 30 et x, 30) saint Pierre avait déjà donné ce nom à la croix. Comp. Act. XIII, 29, où saint Paul s'en sert également. — L'équivalent grec de *pertulit* est ἀνήνεγκεν, verbe habituellement employé par les LXX avec la signification de porter une victime sur l'autel. D'après ce beau langage de saint Pierre, la croix est donc un autel (le Vén. Bède : « ara crucis »), et nos péchés sont placés sur elle pour être anéantis, pardonnés. La victime n'est autre que Jésus, et il est en même temps le prêtre. — Résultat négatif et positif que le « Christus patiens » se proposait en payant ainsi notre rançon : *ut... mortuus, justitiæ*... Cf. Rom. vi, 2, 11 ; Gal. ii, 19. Petite variante dans le grec : Afin qu'étant séparés des péchés... Le mot *justice* « résume tous les actes d'une vie selon Dieu ». — *Cujus livore*... Cf. Is. LIII, 5. Le but du Christ a été atteint en ce qui concernait les lecteurs. Notez la forme paradoxale de l'expression. Les meurtrissures livides n'étaient pas rares sur le corps des esclaves. — *Eratis enim*... (vers. 25). Preuve que la guérison morale des chrétiens doit être vraiment attribuée à Jésus-Christ. Les premiers mots sont extraits d'Is. LIII, 6. — *Sed conversi*... Par ce trait, saint Pierre oppose au triste passé l'heureuse transformation qui a été produite grâce au Christ. — *Ad pastorem*... Allusion évidente à l'allégorie du Bon Pasteur (Joan. x, 11, 14). — *Et episcopum*... Avec la signification de gardien, de surveillant. Ce mot exprime une des occupations principales du pasteur ; il est devenu le titre officiel des évêques.

CHAPITRE III

1. Similiter et mulieres subditæ sint viris suis, ut et si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant,

2. considerantes in timore castam conversationem vestram.

3. Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus ;

1. Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, afin que, si quelques-uns ne croient pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes,

2. lorsqu'ils verront votre conduite chaste et respectueuse.

3. Que leur parure ne soit pas celle du dehors, la frisure des cheveux, les ornements d'or, ou les habits qu'on revêt ;

4° Devoirs mutuels des époux chrétiens. III, 1-7.

Ce même sujet est traité à plusieurs reprises par saint Paul. Cf. Eph. v, 22-23; Col. III, 18-19; Tit. II, 4-5, etc.

CHAP. III. — 1-6. Obligations des femmes envers leurs maris. — *Similiter* : de même que les esclaves. Cf. II, 18. — *Subditæ sint*. C'est là leur principal devoir. Cf. Eph. VI, 22 (t Tit. II, 5. — Un motif excellent de cette soumission : *ut... si qui...* L'auteur suppose que quelques-unes des épouses chrétiennes auxquelles il s'adresse avaient des maris encore païens, qui

conversationem. Cela est évident d'après le grec (τὴν ἐν φόβῳ... ἀναστροφὴν) : Votre chaste conduite associée à la crainte (une crainte respectueuse à l'égard du mari; cf. Eph. v, 33). — *Quarum non sit...* (vers. 3). Comp. I Tim. II, 9-13, où saint Paul parle aussi avec sévérité du trop grand soin de la chevelure et de l'abus des bijoux chez les femmes. Il existe une forte antithèse entre les vers. 3 et 4 : le premier décrit ce que les femmes chrétiennes doivent éviter; le second, ce qu'elles doivent pratiquer. — Dans le grec, au vers. 3, le substantif κόσμος, orne-



La chevelure féminine. (D'après les monuments grecs.)

n'avaient pas accepté la parole évangélique (*non credunt...*). Or, ceux-ci pouvaient être gagnés au christianisme (*lucrifiant*), sans autre prédication que la conduite toute sainte et obéissante de leurs femmes (*per... conversationem...*). Cf. I Cor. VII, 13-14. Voyez aussi saint Aug., *Conf.*, IX, 9. — *Sine verbo*. Sans un mot, sans qu'il soit besoin que la femme presse son mari de se convertir. Moins bien, selon d'autres : sans le secours de la prédication officielle. — *Considerantes...* (vers. 2). A l'aoriste dans le grec : ayant attentivement regardé. Les mots *in timore* ne dépendent pas de ce verbe, mais du substantif

ment (Vulg., *cultus*), est seul au nominatif. Tous les autres sont au génitif et dépendent de lui; ce qui rend la pensée beaucoup plus claire. A la lettre : Desquelles soit, non l'ornement extérieur des cheveux tressés, et de l'entourage (de bijoux) d'or, ou du revêtement de robes, mais... — *Capillatura*. Le texte grec ne mentionne pas seulement les cheveux, mais aussi les tresses (ἐμπλοκῆς τριγῶν), qui étaient alors très à la mode chez les Grecs et chez les Latins. Voyez Ovide, *de Arte am.*, III, 336 et ss.; Ch. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, Paris, 1870, 3^e édit., t. IV, p. 1-16; Daremberg et Saglio,

4. mais celle qui convient à l'homme caché du cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit doux et modeste, qui est d'un grand prix devant Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu se paraient, soumises à leurs maris :

6. telle Sara, qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur ; Sara dont vous êtes devenues les filles, en faisant ce qui est bien et sans vous laisser troubler par aucune crainte.

7. Vous de même, maris, montrez de la sagesse dans vos relations avec vos femmes, comme avec un sexe plus faible, les traitant avec honneur puisqu'elles sont, aussi bien que vous, héritières de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient point empêchées.

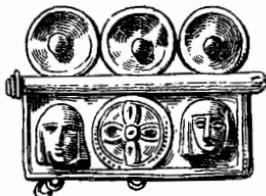
4. sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples.

5. Sic enim aliquando et sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subjectæ propriis viris :

6. sicut Sara obediebat Abraham, dominum eum vocans; cuius estis filiæ beneficientes, et non pertimentes ullam perturbationem.

7. Viri, similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem, tanquam et coheredibus gratiæ vitæ, ut non impediatur orationes vestræ.

Dict. des Antiq. grecq. et rom., au mot « Coma ». — *Circumdatio*. L'expression est bien choisie, car les femmes portaient alors, comme aujourd'hui, des ornements d'or autour de la tête, du cou, des bras et des doigts. Voyez Tertullien, de *Cult. femm.*, I, 2 et II, 10. — *Sed...* (vers. 4).



Ornement d'or. (D'après les monuments grecs.)

Saint Pierre « va dire où se trouve le charme qui convient à la femme chrétienne. » — *Qui absconditus...* L'expression est remarquable : l'homme caché du cœur : c.-à-d., l'être intime, l'être moral. Comp. Rom. VII, 22 ; II Cor. IV, 16 ; Eph. III, 16, où saint Paul distingue aussi entre l'homme extérieur et l'homme intérieur. — L'auteur qualifie en quelques mots cet homme caché. Il consiste en *incorruptibilitate...* D'après le grec : « in incorrupto... » ; dans l'ornement incorruptible (par conséquent, surnaturel et céleste) d'un esprit (d'une disposition, d'une nature) paisible et suave. — La disposition dont il s'agit est d'un grand prix aux yeux de Dieu : *in conspectu... locuples*. Tel est donc l'ornement idéal que doivent rechercher les épouses chrétiennes, sûres de plaire ainsi à Dieu et à leurs maris. — *Sic enim...* (vers. 5). Selon sa coutume, le prince des apôtres va chercher dans l'Ancien Testament des exemples à l'appui de sa thèse. — *Sperantes in Deo*. Mieux : « in Deum ». La confiance aux promesses divines formait un élément essentiel de la piété des saintes Israélites.

— *Ornabant se*. Elles ornaient leurs âmes à la manière qu'a indiquée le vers. 4 (« sic »). — En même temps, elles vivaient dans un esprit de soumission perpétuelle à leurs maris : *subjectæ...*

— Parmi les pieuses femmes de l'Ancien Testament, l'apôtre en choisit une des plus célèbres, pour la citer comme un modèle spécial : *Sicut Sara...* (vers. 6). — *Obediebat...* Les rabbins aussi mentionnent Sara comme un exemple de parfaite obéissance envers son mari. — *Dominum... vocans*. Allusion au fait raconté Gen. XVIII, 12. — *Cujus estis...* Dans le grec : dont vous êtes devenues les enfants. De même qu'Abraham est le père des croyants, Sara peut aussi être regardée comme la mère des chrétiennes. — *Non pertimentes...* Heureuse conséquence de cette imitation, empruntée au livre des Prov., III, 28, d'après les LXX. L'épouse chrétienne ne redoute aucune alarme pénible au sujet de son mari, de ses enfants, de ses biens, etc., car elle envisage l'avenir en toute confiance, s'appuyant sur Dieu.

7. Obligations des maris. Saint Pierre glisse plus rapidement sur ce point. — *Cohabitantes* : habitant sous le même toit. Ce mot résume tout l'ensemble de la vie commune des époux. — *Secundum scientiam*. C.-à-d., comme des hommes intelligents et sages. — *Infirmiori vasculo...* Métaphore élégante. L'homme et la femme sont deux précieux ustensiles de la maison de Dieu ; mais le premier est plus robuste et le second plus faible. C'est précisément pour cela que ce dernier doit être plus honoré : *impartientes honorem*. Ainsi donc, « que la faiblesse n'amène pas le mépris ; que la faiblesse même devienne un titre au respect. » — *Tanquam et coheredibus...* Raison spéciale de ce respect : le mari ne doit pas oublier que, si elle est son inférieure de par la nature et de par la loi, elle est son égale, et peut-être même sa supérieure, aux yeux de Dieu. En effet, elle participe à la même foi, aux mêmes grâces, et elle a droit au même héritage. — *Gratiæ vitæ* : la grâce de la vie

8. In fine autem, omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles ;

9. non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed e contrario benedictentes, quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hereditate possideatis.

10. Qui enim vult vitam diligere, et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo, et labia ejus ne loquantur dolum ;

11. declinet a malo, et faciat bonum ; inquirat pacem, et sequatur eam :

12. quia oculi Domini super justos, et aures ejus in precibus eorum ; vultus autem Domini super facientes mala.

8. Enfin, soyez d'un même sentiment, vous aimant comme des frères, compatissants, miséricordieux, doux et humbles.

9. Ne rendez pas le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure ; mais au contraire, bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir en héritage la bénédiction.

10. Si quelqu'un, en effet, veut aimer la vie et voir des jours heureux, qu'il préserve sa langue du mal, et que ses lèvres ne profèrent pas le mensonge ;

11. qu'il se détourne du mal et qu'il fasse le bien ; qu'il cherche la paix, et qu'il la poursuive ;

12. car les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles écoutent leurs prières ; mais la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal.

éternelle. — *Ut non impediatur...* Le pronom *vestræ* retombe sans doute à la fois sur le mari et sur la femme. Si les deux époux ne se conduisaient pas comme il convient à l'égard l'un de l'autre, les prières qu'ils font à Dieu pour le bonheur de leur vie conjugale « seraient empêchées », demeureraient sans fruit.

§ II. — *Exhortations générales, qui s'adressent à tous les fidèles sans distinction.* III, 8-IV, 6.

1^o Charité, patience et paix avec tous. III, 8-12.

8-12. Sommaire des devoirs du chrétien à l'égard du prochain. — *In fine autem.* Cette formule sert ici de transition à des recommandations d'un caractère général. — L'adjectif *unanimes* (ὁμόφρονες) ; pas ailleurs dans le Nouveau Testament) marque l'identité des pensées et des dispositions, l'entente parfaite (cf. II Cor. XIII, 11 ; Phil. II, 2) ; *compatientes* (συμπαθεῖς), l'identité des sentiments et des affections (cf. Rom. XII, 15). — *Fraternitatis amatores.* Il n'y a qu'un mot dans le grec : φιλάδελφοι, aimant les frères. Comp. I, 22, où nous avons trouvé le substantif φιλαδέλφια. — *Misericordes* est une bonne traduction de εὐσπλαγχνοί (ici seulement et Eph. IV, 32). D'après la signification classique de ce mot : ayant du courage ; d'après l'usage biblique : ayant de la pitié. — *Modesti, humiles.* Les meilleurs manuscrits grecs n'ont qu'un seul adjectif : ταπεινόφρονες, ayant d'humbles sentiments. — *Non reddentes...* (vers. 9). Conduite que doivent tenir les chrétiens à l'égard de leurs ennemis. Saint Paul adresse la même exhortation aux Romains, presque dans les mêmes termes (Rom. XII, 17 ; voyez aussi I Thess. V, 15). — *Non maledictum pro...* Cf. II, 23. Les mots qui précèdent interdisaient les représailles en action ; ceux-ci prohibent le talion en paroles. Dans le grec : injure pour injure. — *Sed e contrario...* C'est un écho

de la doctrine du Maître. Voyez Matth. V, 38 et ss. — *Quia in hoc...* Comme plus haut, II, 21. — La recommandation est motivée : *ut benedictionem...* Bénissez, afin de mériter d'être vous-mêmes bénis de Dieu en ce monde et dans l'autre. — *Qui enim...* (vers. 10). Raison pour laquelle les chrétiens doivent pratiquer les vertus qu'ont énumérées les vers. 8 et 9. Elle est tirée du Ps. XXXIII, vers. 13-17, passage que saint Pierre cite presque littéralement d'après les LXX, jusqu'à la fin du vers. 12. La principale divergence se trouve dans les premiers mots de la citation, où on lit, suivant la traduction d'Alexandrie : « Quel est l'homme qui désire la vie, qui aime à voir des jours heureux ? » Question à laquelle répondent les propositions qui suivent. — *Vitam diligere* : se réjouir pleinement de la vie. Dans le psaume, il s'agit de la vie présente, rendue heureuse par la pratique de la vertu ; dans l'épître, vraisemblablement de la vie future, avec son bonheur sans fin. — *Coerceat labia...* Première condition exigée pour obtenir des jours heureux. — *Declinet... et faciat...* (vers. 11). Seconde condition, exprimée successivement en termes négatifs et en termes positifs. — *Inquirat... ; sequatur...* Troisième condition. Il y a gradation dans la pensée : chercher et poursuivre. *Pacem* : la paix avec le prochain. — *Quia oculi...* (vers. 12). L'apôtre indique le motif pour lequel celui qui désire être heureux ici-bas doit vivre saintement : Dieu voit tout, il sait tout, et il traite chacun selon ses œuvres. *Vultus* : son visage irrité.

2^o Demeurer fidèles malgré les épreuves. III, 13-17.

13-17. La souffrance bien supportée est par elle-même une récompense pour le chrétien. — *Quis est qui...* Les mots τις ὁ κακώσων ὑμᾶς sont une reminiscence probable d'Isaïe, I, 9, où on lit d'après les LXX : Voici, le Seigneur me secourra, qui me fera du mal (τις κακώσει με) ? Il y a comme un accent de triomphe dans

13. Et qui pourra vous nuire, si vous êtes zélés pour faire le bien ?

14. Et si même vous deviez souffrir pour la justice, vous êtes bienheureux. Ne les craignez pas, et ne soyez pas troublés.

15. Sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur Jésus-Christ, étant toujours prêts à répondre pour votre défense à quiconque vous demandera compte de votre espérance ;

16. mais avec douceur et respect, ayant une bonne conscience, afin que ceux qui décrient la bonne conduite que vous menez dans le Christ soient confus de ce qu'ils vous calomnient.

17. Car il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant bien qu'en faisant mal.

18. En effet, le Christ aussi est mort une fois pour nos péchés, lui juste pour

13. Et quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis ?

14. Sed et si quid patimini propter justitiam, beati. Timorem autem eorum ne timueritis, et non conturbemini.

15. Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris, parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe ;

16. sed cum modestia et timore, conscientiam habentes bonam, ut in eo quod detrahunt vobis, confundantur qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.

17. Melius est enim beneficientes (si voluntas Dei velit) pati, quam malefacientes.

18. Quia et Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, justus pro inju-

la question posée par saint Pierre : Personne, veut-il dire, ne peut vous faire vraiment du mal si vous menez une vie parfaite. — *St... æmulatores*... Le mot *boni* est un substantif au génitif : Si vous êtes les zélateurs du bien ; c.-à-d., pleins de zèle pour le bien. Quelques manuscrits ont *μισταί*, imitateurs, au lieu de *ζηλωταί* ; mais c'est une correction faite par les copistes. — Manière dont le chrétien doit se comporter, si Dieu permet qu'il ait à souffrir pour sa religion : *Sed et si quid...* (vers. 14). L'hypothèse est très légitime, puisqu'il a été dit plus haut, II, 21, que la vocation des chrétiens est de souffrir. Au lieu de l'indicatif présent, *patimini*, le grec emploie l'optatif : Dussiez-vous souffrir. — *Propter justitiam*. Souffrir pour la justice, c'est souffrir pour le bien, pour la bonne cause, et spécialement ici pour le christianisme. En écrivant ces mots, ainsi que le servant (*beati*), l'apôtre avait sans doute à la pensée la huitième béatitude, Matth. v, 10. — *Timorem autem*... Le pronom *eorum* se rapporte aux ennemis de la religion chrétienne. Jusqu'aux mots « Dominum sanctificate », vers. 15^a, la phrase est imitée d'Isaïe, VIII, 12-13, où on lit : Ne craignez pas ce qu'il (le peuple israélite) orait et ne vous épouvantez pas ; mais sanctifiez le Seigneur des armées. L'apôtre a légèrement modifié le texte, pour rendre l'application plus complète. — *Dominum... sanctificate* (vers. 15). C.-à-d., traitez-le et regardez-le comme saint, et par suite ayez pour lui une crainte respectueuse. — En insérant le nom *Christum*, saint Pierre applique directement les paroles d'Isaïe à Notre-Seigneur Jésus-Christ, duquel il est d'ailleurs très évidemment question dans ce passage du prophète. — *In cordibus...* : au plus intime de l'être. — *Parati...* « Prêts, avec une joyeuse confiance ». L'enchaînement des pensées est celui-ci : Vous montrerez à vos adversaires que

vous ne les redoutez pas, si vous êtes toujours prêts à rendre compte de votre foi devant n'importe qui (*semper... omni...*). — *Ad satisfactionem* (πρὸς ἀπολογίαν) : de manière à faire une sorte d'apologie de la religion. — *De ea... spe*. C.-à-d., de l'espérance en vertu de laquelle tout chrétien digne de ce nom est sûr d'obtenir la récompense du ciel. Cf. I, 3, 18. — *Sed cum...* (vers. 16). Deux dispositions doivent accompagner cette apologie : la douceur, par opposition à la violence fanatique ; la crainte, « une sainte timidité qui exclue la suffisance et l'audace ». — *Conscientiam habentes...* Sans cette bonne conscience, ou, ce qui revient au même, sans une vie parfaite, il eût été impossible aux fidèles, malgré le langage le plus habile, de convaincre les païens de la sincérité de leur foi. — *Ut in eo quoad...* Comp. II, 12, où nous avons rencontré une pensée toute semblable. — *Vestram in Christo...* : la bonne conduite que vous tenez en vertu de votre union avec le Christ. Expression très fréquente dans les écrits de saint Paul. — *Melius... enim...* (vers. 17). Comp. le vers. 14^a ; II, 19 et 20. Il est bon de souffrir sans l'avoir mérité. — *Si voluntas... velit*. Pléonasme expressif. L'auteur ramène la souffrance endurée par les chrétiens à son motif suprême, la volonté divine, que nul d'entre eux ne saurait refuser d'accomplir.

3^e Exemple du Christ, qui a souffert pour nous, tout innocent qu'il fût. III, 18-22.

18-22. Saint Pierre exhorte ses lecteurs, en leur proposant ce grand modèle, à se montrer, sans peur comme sans reproche devant leurs adversaires. Voyez II, 12 et ss. — *Christus semel*. Comme dans l'épître aux Hébreux, IX, 28, cet adjectif établit un contraste entre le sacrifice unique du Christ et les victimes imparfaites, sans cesse réitérées, de l'ancienne loi. — *Mortuus est*. C'est la leçon de la plupart des

stis, ut nos offerret Deo, mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu ;

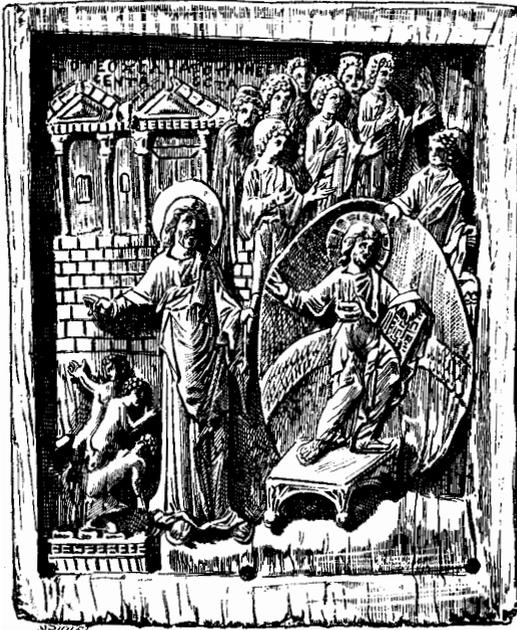
19. in quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit,

des injustes, afin de nous offrir à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais rendu à la vie quant à l'esprit ;

19. par lequel aussi il est allé prêcher aux esprits qui étaient en prison,

milleurs manuscrits grecs (ἀπέθανεν) et de toutes les anciennes versions ; quelques documents ont ἐπέθανε, il a souffert. — *Justus pro...* Ce trait souligne l'idée contenue dans les mots *pro peccatis nostris* : Jésus a été une victime absolument innocente. — But de son sacrifice : *ut nos offerret...* Avec ce sens, d'après le grec : Pour nous permettre d'approcher bien près de Dieu, dont le péché nous avait éloignés. Cf. II,

divine de Jésus-Christ, comme le pensent quelques interprètes. — *In quo etc.* (vers. 19). Ce passage a une importance particulière ; mais il présente aussi d'assez grandes difficultés. On a beaucoup écrit à son sujet. D'après l'interprétation commune des exégètes anciens et modernes, il se rapporte au fait remarquable que le symbole des apôtres signale en ces termes : « Descendit ad inferos ». Cf. Eph. IV, 9. Voyez les commentaires de Cornelius à Lapidé, de Calmet, etc., et aussi une excellente étude historique de J. Turmel, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, février 1903, p. 508-533. L'évangile apocryphe de Nicodème a pour thème principal cette descente de Jésus-Christ dans les limbes, et quelque légendaire que soient la plupart des détails, le fait principal demeure, attesté par toute la tradition. Le but de l'apôtre, dans les vers. 19-22, est de démontrer d'une manière incidente l'universalité du salut apporté par le Christ : Jésus a sauvé les âmes détenues depuis longtemps dans les limbes, vers. 19-20 ; il a sauvé aussi les chrétiens par le baptême, vers. 21-22. — Le pronom *quo* retombe sur le substantif « spiritu » du vers. 18 : dans lequel esprit. C'est en tant qu'esprit, pendant que son corps reposait au tombeau, que Jésus-Christ a fait ce mystérieux voyage. — *Et his*. La conjonction « et » (avec le sens de « etiam ») n'est pas à négliger. « Il s'agit d'une activité nouvelle du Sauveur, se rattachant à l'œuvre rédemptrice. C'est un nouveau domaine qui s'ouvre. » — *In carcere...* *spiritibus*. Quelle



Descente de Jésus aux enfers. (D'après un ancien ivoire.)

18 et III, 12 ; Hebr. IV, 16 ; VII, 25, etc. — *Mortificatus...* *vivificatus...* Double antithèse. Le Christ a été mis à mort, il est ressuscité. Il est mort dans sa chair, dans son corps ; il est ressuscité dans son esprit, dans son âme. Les mots *in carne*, *in spiritu*, désignent la sphère dans laquelle se sont opérés les deux faits mentionnés. Non que l'âme du Christ ait été atteinte par la mort ; saint Pierre veut seulement dire que, grâce à la résurrection, elle a reçu comme une vigueur nouvelle et une perfection plus grande. Le mot « spiritus », ainsi opposé à « caro », ne désigne donc pas l'Esprit-Saint, ni la nature

prison saint Pierre a-t-il en vue, et quels esprits ? La prison n'est autre que le séjour des morts, et cette image est fort bien choisie. Mais dans ce séjour il y a, d'après la parole de Jésus lui-même (cf. Luc. XVI, 22 et ss.), une partie réservée aux damnés, et une autre partie, qu'on a nommée « limbus patrum », dans laquelle les âmes des justes attendaient que le Messie vint les délivrer et les conduire au ciel. C'est de cette dernière seulement qu'il est question ici. Quant aux esprits, il est évident d'après le vers. 20 que ce sont précisément ces âmes justes. — *Veniens*. Dans le grec : *καταβείας*, étant

20. qui autrefois avaient été incroyables, lorsqu'au temps de Noé ils s'attendaient à la patience de Dieu, pendant qu'était préparée l'arche, dans laquelle peu de personnes, savoir huit *seulement*, furent sauvées à travers l'eau.

21. Figure à laquelle correspond le baptême, qui vous sauve maintenant, non pas en enlevant les souillures de la

20. qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noe, cum fabricaretur arca, in qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.

21. Quod et vos nunc similis formæ salvos facit baptismum, non carnis depositio sordium, sed conscientiæ bonæ in-

allé. Voyez le vers. 22^b. L'expression marque un déplacement réel, qui eut lieu entre la mort et la résurrection de Notre-Seigneur. — *Prædicavit* (ἐκήρυξεν). C'est par ce verbe que les évangélistes désignent aussi l'annonce du salut que Jésus-Christ faisait aux hommes durant sa vie mortelle. Cf. Matth. iv, 17, 23, etc. Le Messie alla donc porter également aux morts la bonne nouvelle de leur prochaine rédemption. Voyez iv, 6, et le *Catech. Rom.*, p. I, c. vi, q. 4-6. — *Qui increduli... aliquando* (vers. 20). D'après le grec : qui avaient été rebelles. De prime abord, ces mots semblent limiter d'une manière considérable le nombre des âmes emprisonnées auxquelles le Christ vint prêcher l'évangile, puisque l'« *aliquando* » est restreint aux jours de Noé. Mais, en réalité, l'assertion du vers. 19 est générale et doit demeurer telle ; seulement, l'apôtre caractérise au moyen de leur état antérieur, triste état d'incrédulité, les esprits auxquels Jésus-Christ annonça le salut dans les limbes. Il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que beaucoup de ces rebelles se soient convertis avant de périr dans les eaux du déluge. Si saint Pierre les mentionne à part entre tous les habitants des limbes, c'est parce qu'ils s'étaient montrés particulièrement coupables, et que l'efficacité de la passion du Christ s'était manifestée à leur sujet d'une manière très spéciale. La théologie judaïque leur refusait toute participation au salut messianique. — *Quando expectabant...* Plutôt, d'après le grec : Lorsque la longanimité de Dieu attendait (la conversion de ces incroyables). Les meilleurs manuscrits de la Vulgate portent aussi : « *Quando expectabat Dei patientia.* » Cette attente divine dura cent vingt ans. Cf. Gen. vi, 1 et ss. — *In qua pauci...* La patience de Dieu éprouva donc une défaite, puisque la famille de Noé fut seule sauvée, et que tous les autres hommes furent châtiés à cause de leur incrédulité. — *Octo animæ.* C.-à-d., huit personnes (sur cette signification du mot « *anima* » voyez Act. ii, 41 et xxvii, 37 ; Rom. xiii, 1, etc.) : Noé et sa femme, ses trois fils et leurs femmes. Cf. Gen. vi, 18 ; vii, 7 et viii, 18. — *Salvæ... per aquam.* Mieux peut-être : ils furent sauvés à travers l'eau. Les eaux les entouraient déjà lorsqu'ils se réfugièrent dans l'arche. Quelques interprètes suivent toutefois la Vulgate, et donnent à la préposition *διὰ* une signification instrumentale : Ils furent sauvés par l'eau. La première interprétation semble préférable, car, dans le déluge, l'eau fut avant tout un instrument de destruction. — Il est surprenant que

saint Augustin, *Epist.*, clxiv, 15 et le vénérable Bède, *h. l.*, parmi les Pères, et saint Thomas d'Aquin parmi les théologiens (*in Sent.* iii, dist. 22, art. 1) donnent un tout autre sens à ce passage. Sans doute ils admettent le dogme de la descente de Jésus-Christ aux enfers ; mais ils ne croient pas que saint Pierre ait voulu parler ici de ce mystère. D'après eux, ce n'est pas directement et personnellement, ni après sa mort, que le Christ aurait porté l'évangile aux esprits emprisonnés, mais avant son incarnation, d'une manière indirecte, dans la personne de Noé. La prison désignerait au figuré les ténèbres de l'incrédulité. Ce sentiment, outre qu'il s'écarte de l'opinion commune, a aussi le grave inconvénient de s'éloigner du texte même, car il établit une séparation entre la prédication mentionnée par l'apôtre et la mort du Christ, à laquelle saint Pierre la rattache intimement. Nous ne parlons pas des rationalistes contemporains, qui ne voient ici qu'une légende sans fondement. — *Quod et vos...* (vers. 21). L'auteur va montrer que la grâce de Jésus, après avoir opéré le salut des pécheurs dans le passé, s'est manifestée d'une façon identique dans le temps présent, en faveur des lecteurs eux-mêmes. La construction est tout d'abord embarrassée. Le pronom neutre *ὃ*, « *quod* » (la leçon *ὅ*, « *quo* », est inexacte), se rapporte à *ἵδωρ*, « *aquam* », ou à toute la proposition qui précède (« *octo animæ salvæ...* »). — *Similis formæ.* Dans le grec : ἀντίτυπον, adjectif qui qualifie βαπτισμα : le baptême, antitype. La mention du déluge amène saint Pierre à parler du baptême, qui est aussi un moyen de salut analogue à celui qu'on trouva dans l'arche. De même que Noé et sa famille franchirent les eaux du déluge pour entrer dans l'arche, de même les chrétiens traversent celles du baptême pour entrer dans l'Église du Christ, où ils trouvent la délivrance. C'est en ce sens que le baptême est l'antitype du déluge, c.-à-d. la réalisation du type, de la figure. — *Non carnis depositio...* *sed...* Ces deux expressions sont une apposition au substantif « *baptisma* ». L'apôtre, complétant sa pensée, insiste sur les heureux effets de ce sacrement, qui est une purification, non pas du corps, mais de l'âme. — *Conscientiæ... interrogatio in...* Ces mots sont un peu obscurs, et n'ont pas toujours été expliqués de la même manière. Ils décrivent l'efficacité du baptême en termes positifs. Si l'on donne au substantif ἐρωτηρια sa signification primitive d'interrogation, question (comme l'a fait la Vulgate), on peut traduire : La demande d'une

terrogatio in Deum, per resurrectionem Jesu Christi,

22. qui est in dextera Dei, deglutiens mortem, ut vitæ æternæ heredes efficeremur, profectus in cælum, subjectis sibi angelis, et potestatibus, et virtutibus.

chair, mais par l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, grâce à la résurrection de Jésus-Christ,

22. qui est à la droite de Dieu, ayant détruit la mort, afin que nous devinssions héritiers de la vie éternelle; il est allé au ciel, où les anges, les dominations et les puissances lui sont assujettis.

CHAPITRE IV

1. Christo igitur passo in carne, et vos eadem cogitatione armamini; quia qui passus est in carne, desiit a peccatis,

2. ut jam non desiderii hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis.

1. Ainsi donc, puisque le Christ a souffert dans la chair, vous aussi armez-vous de la même pensée; car celui qui a souffert dans la chair en a fini avec le péché,

2. afin de vivre, non plus selon les convoitises des hommes, mais selon la volonté de Dieu, pendant le temps qui lui reste à passer dans la chair.

bonne conscience à Dieu; c.-à-d., la demande qu'une bonne conscience adresse à Dieu, demande qui n'est autre que celle du salut. Ou encore : L'aspiration d'une bonne conscience vers Dieu. Ou bien : La demande faite à Dieu d' (avoir) une bonne conscience. D'autres traduisent ἐπερωτημα par « stipulatio, sponsio », engagement, alliance. Le sens est alors : L'engagement d'une bonne conscience envers Dieu : ou : L'alliance d'une bonne conscience avec Dieu. Dans ce second cas, qui est peut-être le meilleur, il y aurait ici une allusion au dialogue (en supposant qu'il remonte à l'époque de saint Pierre) qui avait lieu entre le prêtre et le baptisé : « Renonces-tu à Satan? J'y renonce. Crois-tu au Christ? J'y crois. » De là le mot de Tertulien, *de Res. carn.* : « Anima non lavatione sed responsione sanctitur. » — *Per resurrectionem...* Ce trait dépend du verbe *salvos fecit*. Sans la résurrection du Christ, le baptême n'aurait pas le pouvoir de sauver et de régénérer. Comp. i, 3, où la régénération est également associée à la résurrection du Sauveur. — *Qui... in dextera...* (vers. 22). Le divin ressuscité est monté au ciel, où il trône désormais à la droite de son Père; il peut donc protéger et sauver les siens, comme il le leur a promis. — *Deglutiens mortem*. Ces mots et les suivants, jusqu'à *efficeremur*, manquent totalement dans le grec, comme aussi dans plusieurs manuscrits latins. Le verbe très expressif « deglutiens » a la signification de détruire. Par sa résurrection, Jésus-Christ a donné un coup terrible à la mort, afin de nous procurer la vie éternelle, comme le dit si bien le langage liturgique : « *Vitam nostram resurgendo reparavit.* » — *Profectus...* Ce détail explique pour-

quoi Notre-Seigneur est maintenant à la droite de son Père : il est monté au ciel après sa résurrection. — *Subjectis sibi*. C.-à-d., d'après le grec : les anges lui ayant été soumis (par Dieu). Sur cet assujettissement des esprits célestes au Christ, voyez Eph. i, 21; Col. ii, 10. — *Potestates et virtutibus*. Deux catégories ou chœurs angéliques, comme dans les passages de saint Paul qui viennent d'être cités. Voyez aussi Rom. viii, 38; i Cor. v, 24.

4° Effets salutaires que la souffrance peut et doit produire pour les chrétiens. IV, 1-6.

CHAP. IV. — 1-2. Le principe : l'idéal du chrétien, c'est de mener une vie toute sainte. — L'écrivain sacré va tirer la conséquence pratique de ce qu'il vient de dire : *Christo igitur...* Cf. iii, 18 et ss. — *Eadem cogitatione* : la pensée, la résolution de souffrir avec patience, puisque le chrétien ne peut pas vivre sans épreuves. Cf. ii, 21, etc. — *Armamini* est une métaphore poétique. Le souvenir de la passion du Christ est pour les fidèles comme une armure invincible. Ce détail suppose qu'ils ont à lutter pour vaincre. — Suit un développement remarquable, qui a pour but d'expliquer (*quia*) pourquoi le vrai croyant doit s'armer de la résolution de supporter courageusement ses épreuves. — *Qui passus... desiit...* Saint Pierre ne veut pas dire ici que la mort nous délivre du péché (cf. Rom. vi, 7). La pensée est que, lorsqu'on souffre pour Dieu, on cesse de pécher. Ce qui doit s'entendre d'une manière morale, assurément. Quand on supporte volontiers l'épreuve pour Dieu, on a le péché en horreur et on le fuit. — *Ut jam non...* (vers. 2). Résultat de la cessation du péché : on ne vit plus conformément aux désirs

3. C'est assez, en effet, d'avoir, dans le temps passé, accompli la volonté des païens, en vivant dans le désordre, les convoitises, l'ivrognerie, les excès du manger et du boire, et le culte sacrilège des idoles.

4. Ils trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux à ce débordement de débauche, et ils vous outragent.

5. Ils rendront compte à celui qui est prêt à juger les vivants et les morts.

3. Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideriiis, vinolentiis, comessionibus, potationibus, et illicitis idolorum cultibus.

4. In quo admirantur non concurrentibus vobis in eandem luxuriæ confusionem, blasphemantes.

5. Qui reddent rationem ei qui paratus est judicare vivos et mortuos.

coupables de la nature humaine, mais pleinement soumis à la volonté de Dieu. Or, cette volonté, c'est que nous soyons des saints. Cf. I Thess. iv, 3. — *Quod reliquum...* C.-à-d., pendant le reste de sa vie. En effet, vivre *in carne*, c'est vivre ici-bas, en ce monde.

3-6. Application et développement du principe. — *Sufficit enim...* Quelques manuscrits grecs ajoutent : ἡμῖν, « nobis », ou ὑμῖν, « vobis ». C'est une glose pour expliquer la pensée.

ger et dans le boire, les pratiques idolâtriques. Comp. Rom. i, 24-32; Col. iii, 5-8, etc. — Par *comessionibus* il faut entendre des repas accompagnés d'orgie et de débauche. Cf. Rom. xiii, 13; Gal. v, 21. — *In quo...* (vers. 4) : dans la conduite ignoble qui vient d'être décrite. — *Admirantur*, ἐπιζήλονται : ils (les païens) sont dans l'étonnement. L'objet de cet étonnement est marqué par les mots *non concurrentibus vobis...* Les païens ne pouvaient comprendre que



Procession bachique. (Antique médaillon.)

Après avoir dit que les chrétiens sont obligés de vivre saintement, l'auteur ajoute qu'ils n'ont que trop suffisamment mené, avant leur conversion (pendant ce qu'il nomme *præteritum tempus*), la vie coupable des païens : il est temps de changer cela. Cf. Rom. xiii, 11-12. — *Ad voluntatem gentium...* Par opposition à la volonté de Dieu. Ce que voulaient les païens, c'était le plaisir sous toutes ses formes, sans s'inquiéter de la moralité. Le mot latin *consummandam* traduit fort bien le grec καταργήσθαι, accomplir entièrement. — *Its qui ambulaverunt...* Il faudrait, d'après le texte original : « qui ambulavistis », (à vous) qui avez marché. L'écrivain sacré continue de s'adresser directement à ses lecteurs. — *In luxuriis, desideriiis...* Cette triste énumération commente les mots « ad voluntatem gentium », et décrit très exactement les mœurs abominables du paganisme : l'impudicité, les excès dans le man-

ger des chrétiens, après leur conversion, cessassent tout à coup de prendre part aux joies impures du monde, et ils se vengeaient d'eux en les calomniant ou en les persécutant. — *In eandem* (la même qu'autrefois, ou la même que celle des païens)... *confusionem*. Mieux vaudrait : « eufusionem », car le substantif ἀνάχυσσις représente un fleuve, ou la mer, qui déborde. — *Blasphemantes*. Dans le sens strict, d'après quelques interprètes : blasphémant Dieu, ou le christianisme. Mieux dans le sens large : calomniant les chrétiens et les accusant de toutes sortes de vices. Cf. Tit. iii, 2, etc. — A ce sujet, saint Pierre menace en passant les païens du jugement divin : *qui reddent...* (vers. 5). C'était en même temps dire aux lecteurs : Ne vous inquiétez pas trop de ces injures ; ceux qui les profèrent en rendront compte à Dieu. — *Ei qui paratus...* Ce juge terrible est tout prêt à lancer la sentence de condamnation contre les

6. Propter hoc enim et mortuis evangelizatum est, ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivantes autem secundum Deum in spiritu.

7. Omnium autem finis appropinquavit. Estote itaque prudentes, et vigilate in orationibus.

8. Ante omnia autem, mutuam in vobismetipsis caritatem continuam habentes, quia caritas operit multitudinem peccatorum.

6. Car c'est pour cela que l'évangile a été aussi annoncé aux morts, afin qu'après avoir été jugés selon les hommes quant à la chair, ils vivent selon Dieu quant à l'esprit.

7. La fin de toutes choses approche. Soyez donc prudents et veillez dans la prière.

8. Mais surtout ayez les uns pour les autres une charité persévérante, car la charité couvre une multitude de péchés.

coupables. — Sur la locution *vivos et mortuos*, voyez II Tim. iv, 1, etc. — *Propter hoc...* (vers. 6). Comme le montre la particule *enim*, l'auteur se propose d'expliquer les mots qui précèdent immédiatement. Jésus-Christ jugera aussi bien les morts que les vivants, car ceux-là ont reçu l'évangile aussi bien que ceux-ci; la mort ne les soustrait donc pas à la juridiction du Christ. Ce passage aussi est difficile. Il est visiblement parallèle à III, 19-20, où l'apôtre a parlé d'une prédication adressée aux morts dans leur sombre séjour. Nous avons donc ici, « énoncé en termes généraux, le principe même dont la fin du chap. III donne une application particulière » et concrète. « Ces textes sont subsidiaires; des expressions analogues rappellent les mêmes choses... L'auteur revient sur ce qu'il a dit, pour préciser et généraliser. Il est obscur, parce qu'il fait allusion à un ordre d'idées auquel il ne touche qu'en passant. » — Le pronom *hoc* est expliqué par les mots « ut judicentur... » — *Et mortuis*: aux morts eux-mêmes, aussi bien qu'aux vivants. D'après divers commentateurs anciens et modernes (saint Aug., le vén. Bède, etc.), l'adjectif « mortuis » devrait s'entendre au moral, et désignerait ceux qui sont morts spirituellement, les pécheurs, et tout particulièrement les païens. Mais, à la fin du vers. 5, il a été employé au propre, et il n'y a pas lieu de croire qu'il ait deux acceptions différentes dans la même ligne. — *Evangelizatum est*. C.-à-d., l'évangile a été prêché. Le sujet de cette bonne nouvelle était l'accomplissement de la rédemption, et la proximité du salut pour les âmes justes retenues dans les limbes. — *Ut (viva)...* But de l'évangélisation. Il est décrit en deux propositions parallèles, qui contiennent trois antithèses: « judicentur » est opposé à « vivant », « secundum hominem » à « secundum Deum », « in carne » à « in spiritu ». — *Judicentur*. A l'aoriste dans le grec, car il s'agit d'un fait passé. Les personnes en question « ont déjà subi le jugement commun à tous les hommes, la mort. » L'auteur n'a donc pas en vue le jugement qu'il a mentionné au vers. 5. Celui dont il parle actuellement se passe *in carne*, quant à la chair mortelle. En effet, la mort est le châtiment du péché. — *Secundum hominem*: selon ce qui arrive aux hommes. — *Vivant*: de la vraie vie apportée au monde par

Jésus-Christ. — *Secundum Deum*: conformément aux opérations de Dieu. — *In spiritu*: dans la sphère de l'esprit, par antithèse avec celle de la chair. — Saint Pierre ne veut pas dire, c'est évident, que le but de la bonne nouvelle annoncée par le Christ aux justes enfermés dans les limbes était « ut judicentur... », mais « ut vivant... » La première proposition est donc subordonnée à la seconde: « ut judicentur... vivant... » C.-à-d.: afin qu'étant morts, ils vivent... Ainsi compris, ce texte devient suffisamment clair et exprime une pensée très exacte.

TROISIÈME PARTIE

Exhortations qui concernent la vie intime des communautés chrétiennes. IV, 7-V, 11.

§ I. — *Conduite que les lecteurs devaient tenir dans leurs circonstances actuelles*. IV, 7-19.

1^o Ce que leur enseignait l'approche du jugement divin. IV, 7-11.

Ce n'était pas seulement la fuite du péché, comme l'ont dit les versets qui précèdent, mais la piété positive et les vertus du christianisme.

7. Sagesse, vigilance et prière. — *Omnium... finis...* Grave pensée, qui sert de base à toute cette série de recommandations. La fin de toutes choses, c'est évidemment la fin du monde présent, suivie du jugement universel. — *Appropinquavit...* Ce mot exprime une idée générale, et ne signifie nullement que le prince des apôtres regardât la fin comme imminente. — Deux conséquences à tirer du fait signalé: *estote... prudentes et vigilate...* Jésus-Christ donna le même conseil à ses disciples, après leur avoir annoncé la fin des temps: Veillez et priez (Marc. xiv, 38, etc.). Il est vrai que le grec dit avec une nuance: Soyez sages et sobres. — *In orationibus*. Plutôt: « ad orationes » pour être capables de mieux prier.

8-11. La charité fraternelle et ses manifestations extérieures. — Saint Pierre va citer la vertu chrétienne par excellence; c'est pourquoi il introduit cette nouvelle recommandation par la formule *ante omnia*. — Au lieu de *in vobismetipsis*, il faudrait « in vosmetipsos ». — *Continuam*. L'adjectif *ἐκτενή* serait mieux traduit

9. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer.

10. Que chacun mette au service des autres le don spirituel qu'il a reçu, comme *doivent faire* de bons dispensateurs de la grâce de Dieu aux formes multiples.

11. Si quelqu'un parle, que ce soit selon les oracles de Dieu; si quelqu'un exerce un ministère, que ce soit comme employant une force que Dieu donne, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Bien-aimés, ne soyez pas surpris

9. Hospitalia invicem sine murmuratione;

10. unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrans, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei.

11. Si quis loquitur, quasi sermones Dei; si quis ministrat, tanquam ex virtute quam administrat Deus, ut in omnibus honorificetur Deus, per Jesum Christum, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

12. Carissimi, nolite peregrinari in

par « ferventem », car il exprime l'intensité. — L'exhortation est motivée : *quia caritas operit...* Emprunt à Prov. x, 12, où on lit, d'après le texte hébreu : L'affection couvre (c.-à-d., cache, empêche de paraître) la transgression. Le verbe couvrir a ici la signification d'effacer. Cf. Ps. xxxi, 1; Jac. v, 20, etc. Ainsi donc, quiconque est charitable envers ses frères efface par là même ses propres péchés. — *Hospitalia invicem...* Première manifestation de l'amour fraternel. Sur l'obligation spéciale de l'hospitalité aux premiers temps du christianisme, voyez Rom. xii, 13; I Tim. iii, 2; Tit. i, 8; Hebr. xiii, 2, etc. — *Sine murmuratione* : car l'hospitalité est souvent une charge matérielle et morale; elle occasionne des dépenses et des fatigues. — Deuxième manifestation de la charité : *unusquisque, sicut...* (vers. 10). L'apôtre invite maintenant ses lecteurs à utiliser pour le plus grand avantage de leurs frères les dons spirituels qu'ils ont reçus de Dieu. L'équivalent grec de *gratiam* est χάρισμα, le mot qui, dans les écrits de saint Paul, désigne les « gratiæ gratis datæ » ou dons spéciaux de l'Esprit-Saint, tels que les dons des langues, de prophétie, des guérisons miraculeuses, etc. Cf. Rom. xii, 6-8 et I Cor. xii, 4-10. Ici, saint Pierre donne une extension plus grande à ce terme, de manière à lui faire représenter non seulement les dons miraculeux et extraordinaires, mais toutes sortes de faveurs surnaturelles, puisqu'il suppose que chacun de ses lecteurs possède quelque-une de ces grâces (« unusquisque... »). — *In alterutrum...* Personne n'a le droit de garder pour soi les dons divins; mais on doit les mettre au service de tous. Cf. Rom. xii, 6 et ss.; I Cor. xii, 7; xiv, 4 et 12. — *Dispensatores (οὐκονόμοι)*. Expression significative. Nous ne sommes pas les propriétaires irresponsables des dons célestes, mais de simples administrateurs ou intendants, obligés de les faire valoir. — *Multiformis gratiæ*. Cette fois, il y a χάρις; dans le grec : la grâce proprement dite, dont les *χαρίσματα* sont des manifestations variées, multiples, qui attestent la richesse infinie du divin trésor. — *Si quis...* (vers. 11). Au moyen de deux exemples, l'auteur fait l'appli-

cation de la règle générale qu'il vient d'établir. Tous les dons spirituels sont ramenés à deux chefs principaux : parler et agir. — *Loquitur* : comme prophète, comme prédicateur, comme doué du don des langues, comme interprète, etc. Cf. Rom. xii, 6 et ss. — *Quasi...* La phrase est elliptique, pour : « Loquitur quasi... ». Au lieu de *sermones*, le grec emploie le mot λόγος, qui désigne des oracles divins. Cf. Rom. iii, 2; Hebr. v, 12. Le sens est donc : Que le langage de celui qui prend la parole dans les assemblées religieuses sous l'inspiration divine n'ait rien d'humain, mais que ce soit celui de Dieu même. — *Si...* *ministrat* : pour prendre soin des malades, des pauvres, des étrangers; pour visiter les affligés, etc. — *Tanquam ex virtute...* : en vertu de la force de Dieu, et non d'une activité purement naturelle. — *Quam administrat...* Le grec a ici le verbe χορηγέιν : donner largement. Cf. II Cor. ix, 10; Gal. iii, 5. — *Ut...* *honorificetur...* Intention dernière qu'un chrétien doit se proposer dans toutes ses paroles et tous ses actes. — *Per Jesum...* En effet, c'est surtout par l'intermédiaire du Christ que Dieu est glorifié. Cf. Rom. xvi, 27, etc. — *Cui...* *gloria...* Petite doxologie pour conclure. Cf. v, 11. Elles sont fréquentes dans les épîtres de saint Paul (voyez Rom. xi, 36; Gal. i, 5; Eph. iii, 21, etc.). Les commentateurs rapportent celle-ci tantôt à Dieu le Père, qui est le sujet principal de ce verset, et tantôt à Jésus-Christ, sur le nom duquel le pronom semble tomber directement.

2° La participation aux souffrances du Christ. IV, 12-19.

L'apôtre revient aux épreuves endurées par les chrétiens, pour en indiquer soit la nécessité, soit l'importance et les avantages. Cf. i, 6 et ss.; ii, 19 et ss.; iii, 14 et ss.

12-13. Un chrétien ne doit pas s'étonner, mais se réjouir, lorsqu'il est atteint par la souffrance. — *Carissimi*. Apostrophe affectueuse et sympathique, à la pensée des épreuves endurées par les lecteurs. Cf. ii, 11. — *Nolite peregrinari*. Saint Cyprien et le vénérable Bède donnent une meilleure traduction du grec : « Nolite mirari »; Ne soyez pas trop étonnés. Cf. iv, 4^a. — *In*

fervore qui ad tentationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat;

13. sed communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriae ejus gaudeatis exultantes.

14. Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis; quoniam quod est honoris, gloriae, et virtutis Dei, et qui est ejus Spiritus, super vos requiescit.

15. Nemo autem vestrum patiatutur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.

du feu ardent qui sert à vous éprouver, comme s'il vous arrivait quelque chose d'étrange;

13. mais, parce que vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, lorsque sa gloire sera manifestée, vous soyez aussi dans la joie et l'allégresse.

14. Si vous recevez des injures pour le nom du Christ, vous êtes bienheureux, parce que l'honneur, la gloire, et la puissance de Dieu, ainsi que l'Esprit de Dieu, reposent sur vous.

15. Mais qu'aucun de vous ne souffre comme homicide, ou comme voleur, ou comme malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui.

fervore. Le substantif *πύρωσις* (de la racine *πυρώω*, je brûle) sert ici à désigner symboliquement la souffrance, en tant qu'elle fait passer l'homme par le feu, pour le purifier. — *Qui ad tentationem...* But de l'adversité dans la pensée de Dieu : elle est destinée à éprouver ceux qu'il aime. — *Novi aliquid.* Dans le grec : une chose étrange (*ξένου*). La souffrance n'a pas ce caractère, puisqu'elle est naturelle et nécessaire. Cf. II, 21; Act. XIV, 22; II Tim. III, 12, etc. — *Sed communicantes...* Petite nuance dans le grec : Selon que (dans la proportion où) vous êtes associés aux souffrances. Saint Pierre présente les afflictions de tout genre sous leur véritable aspect pour les chrétiens : puisqu'il existe une union étroite entre eux et le Christ, elles sont en réalité une participation aux souffrances du Sauveur; de là le conseil *gaudete*. — *Ut et...* Heureuse conséquence de l'épreuve bien supportée : il y aura une relation directe entre les souffrances d'ici-bas et la gloire de l'autre vie. — *In revelatione gloriae...* : à l'avènement glorieux de Jésus-Christ. — *Gaudeatis exultantes.* Sur cette terre, c'est la joie simple (« gaudete »); dans le ciel, ce sera une allégresse indéchiffrable. Cf. I, 6-9.

14-15. A quelle condition la souffrance est avantageuse pour le chrétien. — *Si exprobramini.* Il est à noter que l'apôtre ne parle pas d'emprisonnement, ni de mort, mais simplement d'injures. Cf. II, 12; III, 16. Il ne s'agit donc pas d'une persécution violente et sanglante. Voyez l'introd., p. 662. — *In nomine Christi.* C.-à-d., parce que vous confessez son nom, que vous êtes chrétiens. Cf. Matth. XIX, 23; Act. V, 41; IX, 16; XXI, 13, etc. — *Beati.* Cette autre béatitude (cf. III, 14) a beaucoup de ressemblance avec celle que nous lisons Matth. V, 11-12. Au lieu de *eritis*, l'Itala porte « estis »; il n'y a pas de verbe dans le grec. — *Quoniam...* Motif pour lequel on doit proclamer bienheureux ceux qui sont outragés à cause du Christ. — *Quod est honoris...* et... et qui... Simplement, d'après la meilleure leçon du grec : τὸ τῆς δόξης καὶ τὸ τοῦ θεοῦ πνεύμα, l'Esprit de gloire et l'Es-

prit) de Dieu. C.-à-d., l'Esprit de gloire, qui est aussi l'Esprit de Dieu, repose sur vous. On lit dans quelques manuscrits : L'Esprit de gloire et de puissance qui est aussi... Ce passage est visiblement emprunté à Is. XI, 2, d'après les LXX : L'Esprit de Dieu repose sur lui (le Messie). Saint Pierre en fait l'application aux chrétiens qui souffrent avec patience : l'Esprit-Saint, qui prépare pour eux la gloire future, habite en eux afin de les encourager et de les consoler. Quelques manuscrits grecs ajoutent ici : Chez eux (les païens) il (le nom du Christ) est blasphémé; mais chez vous il est honoré. Ce passage est omis par les témoins les plus anciens. — *Nemo autem...* (vers. 15). Genres de souffrances qui ne produisent pas le résultat mentionné ci-dessus. — *Ut homicida aut fur.* Ces deux premières expressions signalent des crimes de droit commun. Les deux suivantes sont générales. Au lieu de *maledicus*, on lit dans le grec : *κακοποιός*, malfaiteur. Cf. II, 12, etc. — L'expression *alienorum appetitor* correspond au mot composé *ἄλλοτριπίσκοπος*, qu'on ne trouve nulle part ailleurs et qu'on croit avoir été composé par saint Pierre. La signification exacte est incertaine. On peut le traduire en gros par cette périphrase : celui qui s'occupe de choses étrangères. La traduction de la Vulgate est adoptée par divers commentateurs; mais *ἐπίσκοπος* signifie difficilement « appetitor ». On lit dans l'Itala : « alieni speculator »; c.-à-d., celui qui se mêle des affaires des autres. Si l'on admet cette interprétation, l'apôtre aura voulu parler des chrétiens au zèle indiscret, qui, sans motif spécial, protestent publiquement contre les usages païens, au risque de provoquer la persécution contre l'Église. Selon d'autres, l'expression aurait une signification politique (« novarum rerum molitor »), et saint Pierre se serait proposé de prémunir les fidèles contre les séditions et la rébellion. Enfin, il est possible aussi de donner à *ἄλλότριος* le sens de « id quod ad rem non pertinet », et dans ce cas, l'auteur mettrait simplement les fidèles en garde contre certaines manières de faire ou de dire qui ne

16. Mais *s'il souffre* comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il glorifie Dieu de porter ce nom-là.

17. Car le moment est venu où le jugement va commencer par la maison de Dieu; et *s'il commence* par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l'évangile de Dieu?

18. Et si le juste n'est sauvé qu'avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur?

19. Que ceux donc qui souffrent selon la volonté de Dieu recommandent leurs âmes au créateur fidèle, en faisant ce qui est bien.

16. Si autem ut christianus, non erubescat, glorificet autem Deum in isto nomine.

17. Quoniam tempus est ut incipiat iudicium a domo Dei. Si autem primum a nobis, quis finis eorum qui non credunt Dei evangelio?

18. Et si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt?

19. Itaque et hi qui patiuntur secundum voluntatem Dei, fideli creatori commendent animas suas in beneficiis.

CHAPITRE V

1. Je prie donc les anciens qui sont parmi vous, moi qui suis ancien comme

1. Seniores ergo qui in vobis sunt obsecro, consenior et testis Christi pas-

convenaient pas à leur vocation. — *St... ut christianus* (vers. 16). C.-à-d., sans autre crime que celui d'être chrétien. Saint Paul n'emploie nulle part ce nom dans ses épîtres. Sur son origine, voyez Act. xi, 26 et le commentaire. Appliqué pour la première fois aux disciples de Jésus vers l'an 43, il fit rapidement son chemin. En 64, il était sur les lèvres de tous les habitants de Rome (Tacite, *Ann.*, xv, 44, etc.); à partir du second siècle, il fut généralement adopté par toute l'Église. — *Non erubescat*. Tout au contraire, puisque c'est un nom très glorieux. — *Glorificet...* En effet, on glorifie Dieu en souffrant pour le nom de chrétien, ou, ce qui revient au même, pour le nom du Christ.

17-18. Le jugement divin ne tardera pas à s'exercer; il faut que les fidèles demeurent fermes et qu'ils aient confiance en Dieu. — *Quoniam tempus...* L'auteur signale une nouvelle raison de supporter courageusement l'épreuve: celle-ci est une des formes principales par lesquelles Dieu sévit contre le monde coupable; il est donc juste que les chrétiens subissent ce châtiement avec patience. — *Judicium...* Jugement qui consiste à frapper les uns simplement pour les éprouver, et à punir les autres jusqu'à la ruine complète. — *A domo Dei*. Saint Pierre nomme ainsi les fidèles, en tant qu'ils composent une seule et même famille, la famille du Seigneur. Cf. I Tim. iii, 15. C'est par eux que commencera le jugement divin, pour retomber ensuite sur les infidèles. — *Quis finis eorum...*? Argument a fortiori: « Si les élus du Père sont passés à un tel crible, que deviendront les autres? » Cf. Luc. xxiii, 31; Rom. xi, 21, etc. Les chrétiens, loin de se plaindre, doivent donc louer et bénir Dieu dans l'épreuve, puisqu'ils sont

relativement épargnés. — *Qui non credunt...* Faute qui aura mérité aux impies ce grave châtiement. — *Et si justus...* (vers. 18). C'est la même pensée; mais, cette fois, les expressions sont empruntées à Prov. xi, 31, d'après les LXX (le sens du texte hébreu n'est pas le même; voyez le commentaire). — *Vix salvabitur*. C.-à-d., obtiendra difficilement le salut éternel. — *Impius et peccator ubi...*? Ils n'oseront pas se montrer devant leur juge terrible. — *Itaque...* (vers. 19). Conclusion de tout ce passage relatif à la souffrance, vers. 12 et ss. — *Hi qui... secundum...*: ceux qui souffrent, non parce qu'ils l'ont mérité par quelque faute, mais parce que Dieu le veut ainsi. — *Fideli creatori*. Pensée délicate. L'idée de créer implique celle d'un vif intérêt porté aux êtres auxquels on a donné l'existence. — *Commendant animas...*: en toute confiance, comme Jésus l'a fait sur la croix. Cf. Luc. xxiii, 46. — *In beneficiis*. Au singulier d'après la meilleure leçon du grec: dans l'action de bien faire; c.-à-d., en faisant ce qui est bien.

§ II. — *Conseils d'une nature très spéciale, adressés aux pasteurs et aux ouailles*. V, 1-11.

1° Obligations mutuelles des pasteurs et des fidèles. V, 1-5°.

Passage important, qui rappelle les épîtres pastorales, et qui nous fournit quelques détails intéressants sur l'organisation de l'Église primitive.

CHAP. V. — 1-4. Les devoirs des pasteurs. — *Seniores, πρεσβυτέρους*: les prêtres-évêques, comme ailleurs dans le Nouveau Testament. Voyez Act. xi, 30 et les notes. Ce nom marque la dignité officielle, et non pas l'âge. — La par-

sionum, qui et ejus, quæ in futuro revelanda est, gloria communicator :

2. pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coacte, sed spontaneè secundum Deum; neque turpis lucri gratia, sed voluntarie ;

eux et témoin des souffrances du Christ, moi qui aurai aussi ma part à cette gloire qui doit être manifestée dans l'avenir :

2. paisez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui, non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu; non pour un gain honteux, mais par dévouement ;

titre *ergo* montre que l'auteur veut tirer une déduction de la recommandation qu'il a faite en dernier lieu : Soyez fidèles à cause de l'approche du Jugement divin. — Saint Pierre signale trois titres qui lui donnent le droit d'exhorter les prêtres des Églises auxquelles s'adressait cette

fié : participant à. — *Pascite... gregem* (vers. 2). Exhortation touchante, que ces trois titres ont appuyée d'avance. Sur la métaphore des pasteurs et du troupeau, voyez II, 25, etc. Le verbe paître résume ici, comme en d'autres passages, tout l'ensemble des devoirs d'un bon pasteur.



Les apôtres représentés sous la figure de brebis qui sortent du bercail.

(D'après une ancienne mosaïque.)

lettre. En premier lieu, *consenior*... Avec l'article dans le grec : ὁ συμπρεσβύτερος; c.-à-d., moi le συμπρεσβ. que vous connaissez bien. Ce substantif composé n'apparaît nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament. Il signifie : prêtre avec (« compresbyter »); prêtre comme vous. L'auteur fait preuve d'une profonde humilité en se plaçant, lui vicaire de Jésus-Christ, au même niveau que les prêtres ordinaires; cela n'enlève rien à son autorité. — En second lieu, *testis*... Le titre qui précède fait appel à l'affection; celui-ci au respect. Témoin, dans le sens de témoin oculaire. Le prince des apôtres pouvait attester « de visu » que Jésus-Christ avait souffert et était mort pour notre salut. Cf. Act. I, 8-22, etc. — En troisième lieu, *et... communicator* (κοινωνός)... Cet autre titre se rapporte à l'avenir, de même que le premier était relatif au passé et le second au temps présent. Il signi-

— *Qui in vobis est*. Avec le sens local, comme au vers. 1^{er} : (le troupeau) qui est parmi vous, à côté de vous; par conséquent, qui vous est confié. — *Gregem Dei*. Il appartient à Dieu en réalité; c'est à Dieu qu'on devra en rendre compte. — *Providentes*. Le participe ἐπισκοποῦντες signifie à la lettre : veillant sur. Le choix de ce mot fait probablement allusion au nom d'ἐπίσκοπος. — L'apôtre signale aux pasteurs trois défauts à éviter, et en même temps trois conditions que leur ministère devra remplir. Premier défaut : *coacte*; de force, par contrainte, uniquement parce qu'il s'agit d'un devoir strict et rigoureux. Première condition, directement opposée à ce défaut : *spontaneè*; volontairement, librement, et par suite généralement. Les mots *secundum Deum* sont omis par la plupart des manuscrits grecs. S'ils sont authentiques, ils équivalent à la formule : selon la volonté de Dieu. Cf. Rom. VIII, 27 ;

3. non en dominant sur ceux qui sont votre partage, mais devenant les modèles du troupeau, du fond du cœur.

4. Et lorsque le prince des pasteurs paraîtra, vous remporterez la couronne incorruptible de gloire.

5. Et vous aussi, jeunes gens, soyez soumis aux anciens. Tous inspirez-vous l'humilité les uns aux autres, car Dieu résiste aux superbes, et donne la grâce aux humbles.

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève au temps de sa visite ;

7. vous déchargeant sur lui de tous vos soucis, car c'est lui qui prend soin de vous.

3. neque ut dominantes in clericis, sed forma facti gregis ex animo.

4. Et cum apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriae coronam.

5. Similiter, adolescentens, subditi estote senioribus. Omnes autem invicem humilitatem insinuate; quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

6. Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis;

7. omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.

II Cor. VII, 10. On peut aussi les unir à l'adverbe « spontaneus » : volontiers, à la manière de Dieu, comme fait Dieu lui-même. — Second défaut à éviter : *turpis lauri gratia*. Ce trait suppose, comme maint détail des épîtres de saint Paul, que les prêtres recevaient des honoraires sous une forme ou sous une autre. Voyez I Cor. IX, 3 et ss.; II Cor. XI, 8 et ss., etc. — Seconde condition à remplir : *voluntarie* (προθύμως); avec zèle et entrain, sans calcul. — *Neque ut dominantes...* (vers. 3). C'est le troisième défaut. Le verbe composé κατακυριεύοντες est très énergique et marque une domination qui a un caractère d'oppression, de tyrannie. Jésus-Christ avait déjà mis en garde ses apôtres contre cette exagération de leur autorité pastorale. Cf. Matth. XX, 25-28, etc. — *In clericis, τῶν κληρῶν*. Le mot κληρῶς signifie au propre : sort; puis : portion obtenue par le sort. Il désigne ici les fidèles, en tant qu'ils étaient assignés comme portion à tel ou tel pasteur. Il équivaut donc à *gregis* de la seconde partie du verset. Il n'est nullement question en cet endroit des clercs proprement dits, du clergé, comme l'ont pensé à tort divers commentateurs. — *Sed forma...* Troisième condition. Dans le grec : devenant des modèles (τύποι). Devoir essentiel des pasteurs, dont la parole et l'autorité demeureraient presque sans influence, s'ils n'y ajoutaient l'exemple. Voyez Phil. III, 17; II Thess. III, 9; I Tim. IV, 12; Tit. II, 7. — Les mots *ex animo* manquent dans le grec; c'est une glose ajoutée par la Vulgate. — Récompense des pasteurs fidèles : *cum apparuerit...* (vers. 4). A l'époque du second avènement de Jésus-Christ et de sa manifestation glorieuse. — *Princeps pastorum*. Le mot composé ἀρχιποίμην, pasteur suprême, n'est employé qu'en cet endroit du Nouveau Testament. C'est une allusion évidente à la parabole du Bon Pasteur. Cf. X, 11 et 14. Voyez aussi Hebr. XIII, 20, où Jésus est appelé « le grand Pasteur des brebis ». — *Immarcescibilem... coronam* : une glorieuse couronne, faite de fleurs qui ne se flétriront jamais. Sur cette métaphore empruntée

aux jeux, voyez I Cor. IX, 25; II Tim. IV, 8; Jac. I, 12, etc.

5^a. Devoir des brebis spirituelles à l'égard de leurs pasteurs. — *Adolescentes, νεώτεροι*. Ce terme contraste avec « seniores ». Quelques commentateurs supposent qu'il représente ici les ministres inférieurs, qui travaillent sous les ordres des prêtres. D'autres, le prenant dans un sens tout à fait littéral, l'appuient à la partie la plus jeune du troupeau mystique. Mais il paraît évident, d'après le contexte, qu'il faut le prendre dans une acception générale, d'après laquelle il désigne l'ensemble du troupeau, les fidèles, par opposition aux pasteurs. — *Subditi estote*. C'est le résumé des obligations des ouailles.

2^a) Quelques vertus que tous les chrétiens doivent pratiquer en face de la persécution. V, 5^b-11.

5^b-7. Nécessité d'une humilité profonde et d'une grande confiance en Dieu. — *Omnes* : tous tant que vous êtes, prêtres et laïques. — *Humilitatem insinuate*. C.-à-d., faites pénétrer doucement... La Vulgate a lu ἐγκολπίσασθε ou ἐγκολπίσασθε, à la suite de quelques manuscrits. La vraie leçon est ἐγκομώσασθε, verbe assez rarement employé, qui dérive de κόμως, nouer. Le sens paraît être : nouer à la manière d'une ceinture. Selon quelques auteurs : attacher sur soi comme un vêtement de prix. En somme : Revêtez-vous... d'humilité. — *Quia Deus...* Ce motif est emprunté à Prov. III, 34. Comp. Jac. IV, 6 et le commentaire. — *Humiliamini igitur...* (vers. 6). Conséquence du texte allégué. — *Sub potenti manu...* C'était, en effet, cette main puissante qui infligeait aux lecteurs les maux dont ils souffraient. Cf. IV, 17-19. — *Ut vos exaltet...* : puisque Dieu donne sa grâce aux humbles. Cf. Luc. XIV, 11. Sur la formule *in tempore...*, voyez II, 12^b et les notes. Le substantif ἐπισκοπή (visitatio) est omis par de nombreux manuscrits. S'il n'est pas authentique, l'expression « In tempore » signifiera, comme dans Matth. XXIV, 45 : au temps voulu, en temps opportun. — *Omnem sollicitudinem...* (vers. 7).

8. Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret;

9. cui resistite fortes in fide, scientes eandem passionem ei, quæ in mundo est, vestræ fraternitati fieri.

10. Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.

11. Ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

12. Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitrator, breviter scripsi, obse-

8. Soyez sobres et veillez; car votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui, demeurant fermes dans la foi, sachant que vos frères qui sont dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous.

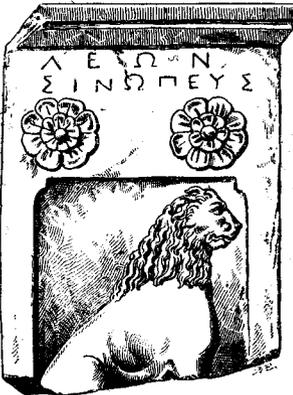
10. Le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés dans le Christ Jésus à son éternelle gloire, lui-même vous perfectionnera, vous affermira et vous fortifiera, après que vous aurez un peu souffert.

11. A lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Je vous ai écrit brièvement, ce me semble, par Silvain, notre frère

Réminiscence d'un touchant passage du Ps. LIV, 23, d'après les LXX. Le souci en question consiste ici dans « l'alarme du chrétien persécuté ». — *Quia ipse...* Dans le psaume : Et il vous nourrira.

8-9. Sobriété et vigilance, afin de pouvoir résister au démon. — *Sobrii... et vigilate*. Comme plus haut, IV, 7. Cf. Matth. XXIV, 42 et ss. « La confiance n'est pas la fausse sécurité. » Le chrétien doit pratiquer la sobriété et la vigilance, s'il veut n'être point surpris par ses ennemis



Lion sur une stèle grecque.

spirituels, qui cherchent souvent à le renverser au moyen de la souffrance. — *Adversarius... diabolus*. Le démon est en réalité, avec la chair et le monde, le plus grand adversaire des chrétiens. — *Tanquam leo...* Image qui met en relief la puissance de cet ennemi terrible. C'est peut-être un écho du Ps. XXI, 14. — Le verbe *devoret* implique l'idée d'une destruction totale. —

Mais un serviteur du Christ ne doit pas se laisser saisir et dévorer sans lutte; de là l'exhortation : *cui resistite...* (vers. 9). — *Fortes in fide*. Plutôt : solides par la foi. Cette vertu procure un courage irrésistible. Cf. II Cor. I, 24, etc. — *Scientes eandem...* Parole d'encouragement : Vous n'êtes pas seuls à souffrir; tous vos frères, les chrétiens répandus à travers le monde (*quæ in mundo... fraternitati*), passent par des épreuves semblables, puisque cela est dans le plan divin. Cf. II, 21; IV, 19, etc. Sur le mot collectif « fraternitas », voyez I, 22 et les notes.

10-11. Dieu ne manquera pas d'assister ses amis dans leurs adversités. — *Deus omnis gratiæ* est un très beau nom. Comp. Jac. I, 17 : l'auteur de tout don parfait. — *Qui vocavit nos* (« vos » d'après les meilleurs manuscrits grecs) *in... gloriam*. Appelé à la foi, le chrétien l'est par là même à la gloire éternelle du ciel. Cf. I, 3 et ss. Cet appel a lieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ : *in Christo...* — *Modicum passos*. Condition par laquelle on peut acquérir la gloire éternelle. L'adverbe « modicum » est accentué. Voyez I, 6 et le commentaire. — *Perficiet, confirmabit...* Excellent résultat qui sera produit par l'épreuve bien supportée. — *Ipsi gloria...* (vers. 11). Comme plus haut IV, 11^a. Cette fois le grec n'a pas l'équivalent de « gloria ».

ÉPILOGUE. V, 12-14.

Il se compose d'une petite réflexion concernant l'épître et de quelques salutations.

12. But que s'est proposé l'auteur de la lettre. — *Per Silvanum*. Sur ce personnage, également nommé Silas, qui joua un rôle important dans l'Église primitive, voyez Act. xv, 22, 32, 40; II Cor. I, 19; I Thess. I, 1; II Thess. I, 1, etc. La préposition *διὰ*, « per », signifie que Silvan avait été ou le porteur de la lettre (cf. Act. xv, 23), ou bien le secrétaire auquel saint Pierre l'avait

fidèle, pour vous exhorter et vous attester que cette grâce de Dieu, à laquelle vous êtes attachés, est la vraie.

13. L'Église élue comme vous qui est à Babylone vous salue, ainsi que mon fils Marc.

14. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Que la grâce soit avec vous tous, qui êtes dans le Christ Jésus. Amen.

crans et contestans hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis.

13. Salutatio vos ecclesia quæ est in Babylone coelecta, et Marcus filius meus.

14. Salutatio invicem in osculo sancto. Gratia vobis omnibus qui estis in Christo Jesu. Amen.

dictée. — *Fidelem fratrem*. Avec l'article dans le grec : le frère digne de confiance que vous connaissez bien. — *Ut arbitror*. Cette expression ne retombe pas sur les mots qui précèdent, mais sur ceux qui suivent : *brevier* (δὲ ὀλίγων, en peu de mots) *scripti*. Saint Pierre avait tant de choses à dire à ses lecteurs, qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver sa lettre très courte. Cf. Hebr. XIII, 22. — *Obsecrans et contestans* : exhortant et attestant. Nous avons dit dans l'Introd., p. 662, 6°, que ces deux participes résumant tout le contenu de l'épître, dans laquelle l'exhortation alterne avec l'enseignement proprement dit. — *Hanc esse veram*... L'adjectif est accentué : Cette grâce de Dieu à laquelle vous êtes attachés est la vraie. En d'autres termes : Votre religion est la seule véritable. — *In qua statis*. La Vulgate a lu avec de nombreux manuscrits : ἐστῆκατε. La meilleure leçon est στῆτε, à l'impératif : Demeurez fermes dans cette grâce.

13-14. Salutations finales. — Le substantif *ecclesia*, qu'on lit aussi dans le syriaque, l'arménien, etc., est omis par presque tous les manuscrits grecs. C'est une glose qui donne bien le sens. En effet, on ne saurait admettre, avec un certain nombre d'auteurs protestants, que par les mots *quæ est...* *coelecta* (ἡ... συνεκλητή), saint Pierre ait voulu désigner sa femme. Si son intention avait été de parler d'elle, il n'y a pas de raison pour qu'il ne l'ait pas nommée simplement et clairement. Le participe « *coelecta* » représente donc une Église « choisie avec », c.-à-d., choisie par Dieu comme les autres

Églises. Telle est à bon droit l'interprétation de la majorité des commentateurs depuis les temps les plus reculés (Papias, Clément d'Alex., saint Jérôme, etc.). Voyez la *Revue des quest. hist.*, janv. 1873, p. 98 et ss. — Mais faut-il entendre les mots *in Babylone* à la lettre ou au figuré ? Nous avons vu dans l'Introd., p. 662, que le second sentiment est seul acceptable. Rien n'indique que saint Pierre soit jamais allé à Babylone, tandis qu'il est certain qu'il est allé plusieurs fois à Rome, qu'il y a séjourné quelque temps et qu'il y a subi le martyre. Les Juifs aussi, de même que saint Jean dans l'Apocalypse (xiv, 8, 16, 19 ; xvii, 5 et ss. ; xviii, 2, 10) donnaient à Rome le nom de Babylone. Voyez Otho, *Lexic. rabbin.*, p. 602. — *Marcus* ne diffère pas de l'évangéliste de ce nom. Sa mention corrobore l'opinion que nous venons d'adopter au sujet de Babylone, car la tradition est unanime à affirmer que saint Marc accompagna saint Pierre à Rome, et qu'il y composa son évangile sous la direction de ce maître vénéré. — *Filius meus*. Au figuré ; saint Pierre l'avait engendré à la grâce. — *Salutate... in osculo...* (vers. 14). Voyez Rom. xvi, 16 et le commentaire ; I Cor. xvi, 20, etc. Au lieu de *sancto*, lisez d'après le grec : (dans un baiser) de charité. — *Gratia vobis*... Bénédiction finale. Il y a une autre petite variante du grec : Paix à vous tous. — La locution *qui estis in Christo*... est synonyme de chrétiens : Vous qui ne formez en Jésus-Christ qu'une seule et même société. Cf. Rom. xvi, 7 ; I Cor. I, 13, etc. — *Amen* n'a probablement pas fait partie du texte primitif.

